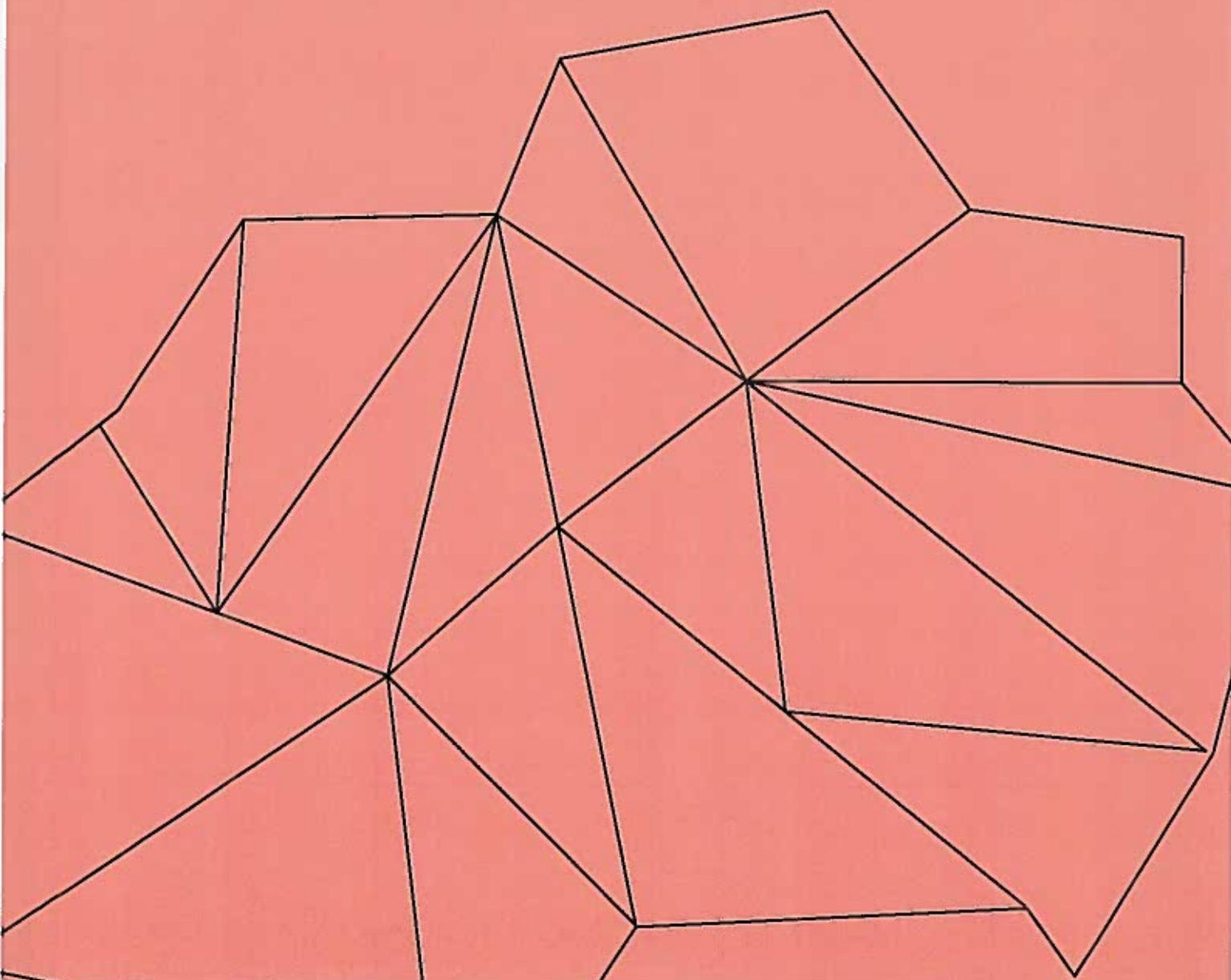


Rapport
d'activités
2015

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Sommaire

■ Edito

4

■ Axe 1 : Renforcer les capacités du Mouvement associatif Pays de la Loire afin d'informer, former et accompagner le secteur associatif pour faire face aux évolutions sociétales

6

_____ A. Clarifier la chaîne de l'accompagnement

7

_____ B. Créer et diffuser des outils d'information/guides

8

_____ B. Former les bénévoles associatifs

8

■ Axe 2 : représenter les associations et défendre leurs intérêts et leurs valeurs dans le cadre d'un dialogue civil renouvelé avec les pouvoirs publics

13

_____ A. Comité de liaison vie associative

13

_____ B. FDVA

14

_____ C. Dispositif Local d'Accompagnement régional

15

_____ D. Participer et contribuer aux travaux du Mouvement

Associatif national

17

_____ E. Etre en capacité de répondre aux sollicitations d'intervention

18

_____ F. Charte d'engagements réciproques

19

■ **Axe 3 : Renforcer le Mouvement associatif en encourageant et soutenant les regroupements associatifs et partenariats** 20

_____ A. Favoriser l'interconnaissance entre les réseaux membres du Mouvement Associatif 21

_____ B. L'année 2015 pour les coordinations membres du Mouvement Associatif 22

_____ C. Renforcer la représentativité du Mouvement Associatif 33

_____ D. Développer le partenariat avec la CRESS 34

■ **Axe 4 : Promouvoir la vie associative régionale et favoriser sa parole dans le cadre du débat public** 34

_____ A. Etre plus lisible 35

_____ B. Organiser des actions de mobilisation 37

_____ C. Organiser des actions de mobilisation en partenariat avec d'autres structures 38

■ **Annexes** 39

Rapport d'activités 2015

Edito



Dans une société, qui d'un côté renforce le communautarisme et de l'autre prône une consommation débridée, **l'engagement associatif reste un formidable levier pour irriguer celle-ci d'initiatives citoyennes et innovantes**, sous toutes ses formes : revendicatives, éducatives, sociales et culturelles.

Le Mouvement Associatif des Pays de la Loire participe à son niveau à éclairer les enjeux pour la vie associative de demain dans un contexte politique et social difficile.

La charte régionale des engagements réciproques signée en 2015 avec le Préfet de Région, nous donne une responsabilité quant à notre représentation régionale associative.

C'est pourquoi nous souhaitons regrouper davantage d'acteurs associatifs des Pays de la Loire. Les démarches vers les secteurs de l'insertion, de l'environnement ou de la culture vont dans ce sens.

Notre campagne en faveur de la vie associative à l'occasion des dernières élections régionales, atteste de notre **volonté d'être le porte-parole des acteurs associatifs de notre territoire.**

En s'appuyant sur la circulaire Valls de septembre 2015 qui priorise la subvention comme mode de soutien à l'initiative associative en faveur de l'intérêt général, nous allons décliner dans nos différentes communications le récent « guide d'usage de la subvention » qui balise le cadre des relations entre collectivités et associations.

Les baisses de dotation de l'Etat amène trop souvent les élus de collectivités à diminuer l'aide accordée aux actions associatives alors qu'elles apportent tant au lien social.

L'un des enjeux de demain est le renouvellement des dirigeants bénévoles de nos structures associatives, c'est pourquoi nous devons accroître nos programmes de formation des bénévoles en particulier sur les évolutions des modèles socio-économiques et du numérique.

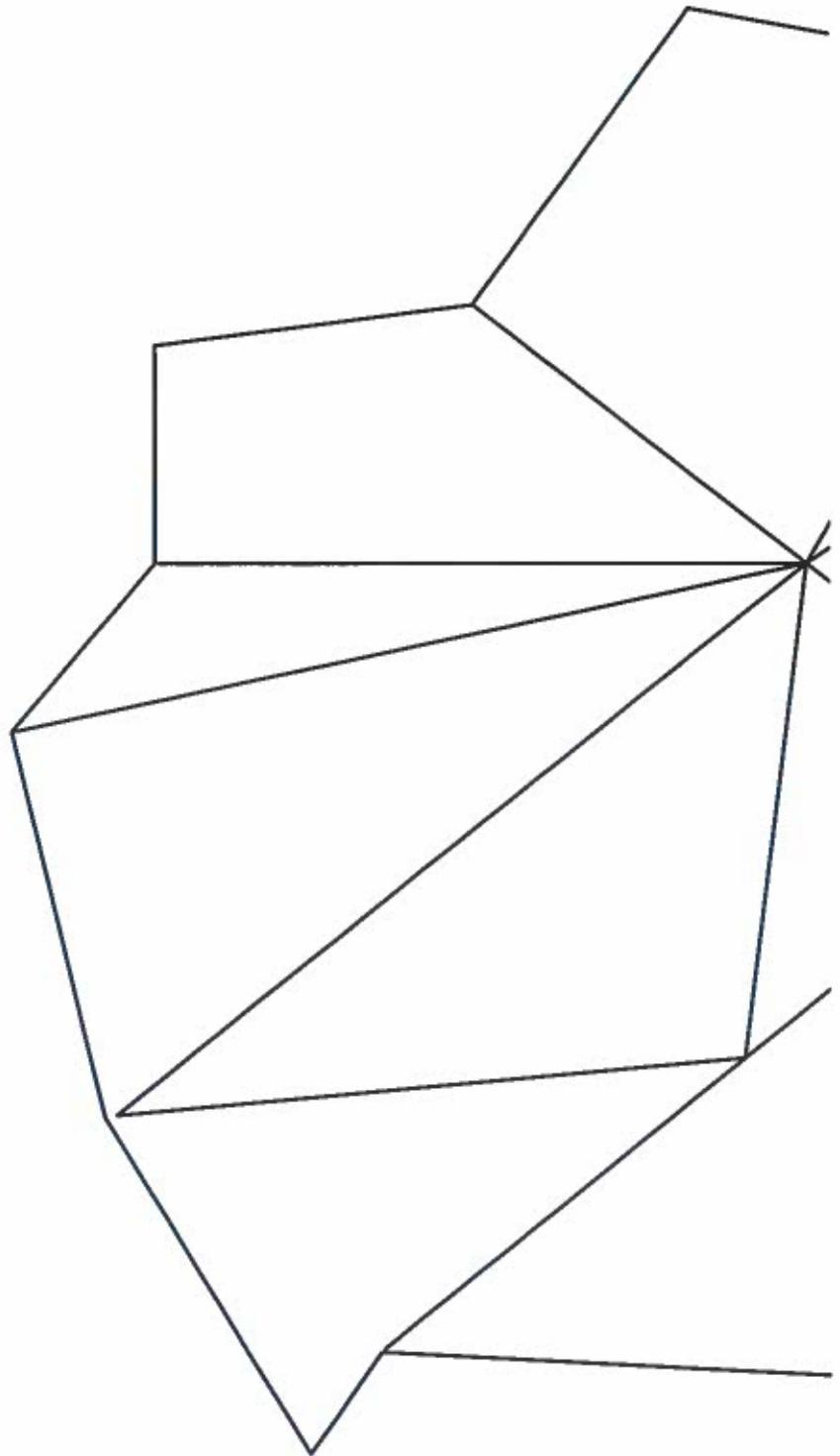
Nous partageons dans nos différents réseaux associatifs des valeurs communes autour de l'engagement citoyen et de la non lucrativité de nos actions mais **nous participons également à développer une « économie réelle » au service de tous.**

Alain Forest,
Président du Mouvement associatif Pays de la Loire

Nos axes de TRAVAIL

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a choisi de structurer sa réflexion autour de 4 axes de travail.

Quatre axes sur lesquels il s'agit d'animer une réflexion collective, de développer des alliances de projets et des partenariats au service du monde associatif, de construire une parole et de porter des propositions, avec pour objectifs d'accompagner les associations dans les évolutions auxquelles elles doivent faire face, de faire valoir leurs spécificités et leurs apports, et de construire en continu avec les pouvoirs publics et les autres acteurs de la société civile un dialogue respectueux de l'indépendance et des spécificités associatives.



Vie Statutaire

Au cours de l'année 2015, le Mouvement associatif a tenu :

- 5 Conseils d'Administration : 3 février, 31 mars, 2 juillet, 6 octobre et 8 décembre
- 5 bureaux : 13 janvier, 10 mars, 28 avril, 8 septembre et 3 décembre
- 1 Assemblée Générale : 21 mai

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a profité de son Assemblée Générale pour organiser une table ronde ayant pour thème :



« Actualité de la loi NOTRe et déclinaison de la chartre d'engagements réciproques :
Quelles conséquences pour les relations contractuelles entre les pouvoirs publics et le monde associatif ? »

Les différentes interventions de la table ronde sont consultables sur le site internet du Mouvement associatif des Pays de la Loire.

Coordination

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a accueilli le 1^{er} janvier 2015 sa nouvelle coordinatrice, Alice Dupin, suite au départ de Marie Chauvin en octobre 2015 après presque 8 ans et demi d'investissement.

Axe 1 : Renforcer les capacités du Mouvement associatif Pays de la Loire afin d'informer, former et accompagner le secteur associatif pour faire face aux évolutions sociétales

Les profondes et nombreuses mutations qui touchent notre société questionnent le monde associatif et ses dirigeants.

Comment s'adapter à ce nouvel environnement tout en maintenant ce qui fonde l'engagement associatif ? Une manière d'entreprendre plus solidaire. Les besoins évoluent, les attentes et exigences également.

Ainsi, la professionnalisation, les nouvelles modalités de partenariat avec les pouvoirs publics, la concurrence dans l'accès aux financements, les transformations de l'engagement citoyen contraignent les associations à faire évoluer leurs modes de fonctionnement.

Le Mouvement associatif doit donc être l'interlocuteur politique de l'accompagnement associatif, en repositionnant l'accompagnement par les associations et le faire reconnaître dans le cadre d'une politique publique.

Deux objectifs sont ainsi déclinés :

- valoriser la spécificité de la démarche d'accompagnement du secteur associatif
- valoriser le fait fédératif : les associations sont accompagnées par les têtes de réseaux dans le cadre de leur projet associatif

A. Clarifier la chaîne de l'accompagnement



En 2015, le Mouvement associatif a été co-animateur de la démarche initiée par la CRESS des Pays de la Loire dans la **construction collective d'une base de données régionale de l'accompagnement et du financement accessible à tous les acteurs de l'ESS** : porteurs de projet, associations employeuses et non employeuses, structures d'insertion, coopératives,...

www.essor-paysdelaloire.org

Ce portail internet appelé ESSor vise à faciliter l'orientation et l'accès des porteurs de projets et acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire aux outils d'accompagnement et de financement qui peuvent répondre à leurs besoins.

L'action vise les objectifs suivants :

- Recenser tous les outils d'accompagnement et de financement disponibles pour l'ESS en Pays de la Loire
- Diffuser de l'information simple et pédagogique sur ces outils
- Favoriser l'interconnaissance et animer un réseau local des accompagnateurs et financeurs de l'ESS

Le futur a pour cibles :

- Les porteurs de projet et acteurs de l'ESS
- Les structures d'accueil et d'orientation (collectivités, maisons des associations,...)
- Les accompagnateurs et les financeurs

Ce site est la face visible d'une importante base de données recensant toutes les offres d'accompagnement et de financement accessibles aux acteurs de l'ESS en Pays de la Loire qu'il a fallu mettre en place en 2015.

Ce travail préalable à l'ouverture du portail internet a nécessité plusieurs réunions de préparation et déplacements sur les départements pour aller à la rencontre des acteurs de l'accompagnement et du financement et des prescripteurs (réunions de préparation les 19/01, 23/01, 27/01, 02/02, 11/02, 17/02, 25/02 et déplacements sur trois départements : 26/02 en Sarthe, 02/03 en Vendée, 06/03 en Mayenne).

Cet outil électronique a été officiellement **inauguré en ouverture du Mois de l'ESS, le 3 novembre à l'Hôtel de Région**. Lors de cet événement de lancement, le Mouvement associatif a assuré l'animation d'un atelier.

Pour assurer ce projet ESSor en 2015, le Mouvement associatif a également choisi de s'appuyer sur l'expertise du **Centre de Ressources à la Vie Associative à dimension régionale (CRVA)**, au travers d'un **protocole d'accord**, pour travailler conjointement sur l'articulation de la chaîne de l'accompagnement pour les acteurs associatifs. Le CRVA a donc également participé à certaines réunions préalables et assuré l'animation de plusieurs ateliers le 3 novembre. Ce travail a abouti, entre autres, à un meilleur référencement des CRIB dans l'outil régional.

B. Créer et diffuser des outils d'information/guides

En 2015, le Mouvement associatif a initié un partenariat avec la FRAP pour promouvoir ces soirées-débats et pour rendre compte des sujets traités. Des émissions radiophoniques ont vu le jour en amont ou en aval des soirées. Les podcasts sont disponibles sur le site du Mouvement associatif afin de pouvoir servir de matière à des bénévoles n'ayant pas pu faire le déplacement. Les radios associatives partenaires ont été les suivantes : RCF le Mans ; l'Autre Radio (53) ; Graffiti (85) ; AlterNantes et Jet FM (44) ; Radio G et Radio Campus Angers (49).

C. Former les bénévoles associatifs

En 2015, le Mouvement associatif met en place son 5ème programme de formation des bénévoles, soutenus par le Conseil Régional. Un premier en 2008, un second en 2010, un troisième en 2012 et un quatrième en 2013-2014.

Les bilans et évaluations réalisés au fur et à mesure des programmes ont fait apparaître des attentes et besoins différents selon les départements. Nous nous appuyons donc pour cela sur les réseaux départementaux, acteurs de la formation des bénévoles, qui ont une réelle connaissance des bénévoles sur leur territoire pour déterminer ensemble les spécificités de chaque département.

Au regard des différentes évaluations qualitatives sur les années précédentes, la satisfaction des bénévoles est clairement avérée et ce sur l'ensemble des territoires. Cependant, l'organisation de ces dernières années ne permettait pas de mobiliser autant de bénévoles que souhaité.

Aussi, le Mouvement Associatif a changé d'organisation en 2015 pour proposer d'une part de **relancer le programme de formation technique** des bénévoles sur un calendrier et des thématiques resserrées et d'autre part, **initier des soirées formatives en lien avec des thèmes d'actualités** (une par département) dans l'objectif de **soutenir et accompagner les initiatives et réflexions sur le territoire**.



Au 2^{ème} semestre 2015, en complémentarité des réseaux associatifs et porté par eux-mêmes, 17 modules ont été conduits sur les 5 départements. Nous avons gardés les thématiques ayant eu le plus de fréquentation les années passées à savoir 5 modules (contre 8 les années passées) :

- Responsabilités juridiques et assurances
- Gestion associative
- Recherche de financement
- Communication
- Fonction employeur

L'ensemble du programme a été tenu.

Les 17 formations ont été réalisées par 7 réseaux.

En 2015, les formations du Maine et Loire ont été les plus fréquentées. Les difficultés de remplissage cette année se sont plus concentrées sur le département de la Sarthe. Les thématiques plébiscitées sont les modules « communication » et « recherche de financement » :

- A l'inscription, les formations sont complètes à 80.5 %
- Le taux de participation (par rapport aux inscriptions) est de 74.88%
- Les abandons entre le moment de l'inscription et la formation sont moins élevés que les années passées. Aucune formation n'a été annulée. Nous analysons cela du fait d'une temporalité plus courte du programme (sur 4 mois, contre 18 mois le programme précédent)
- Nous avons formé 164 bénévoles

↳ voir bilan détaillé en annexe I

En complément des formations techniques, les réseaux ont travaillé à des soirées formatives. Ces temps d'échanges ont été des moments où les responsables associatifs sont allés puiser des informations d'actualité afin de les réinvestir dans leur quotidien.

Ces soirées ont également fait l'objet d'un partenariat avec la FRAP pour promouvoir les événements et pour rendre compte des sujets traités. Des émissions radiophoniques ont vu le jour en amont ou en aval des soirées. Les podcasts sont disponibles sur le site du Mouvement associatif afin de pouvoir servir de matière à des bénévoles n'ayant pas pu faire le déplacement.

En Vendée, une soirée a été organisée le vendredi 27 février : Partenariat avec la fédération départementale de la **Ligue de l'enseignement** de Vendée et la **FRAP** pour une soirée débat « **S'associer est-ce une force ?** » en présence de notre présidente Nationale, Nadia Bellaoui.

Les échanges se sont articulés en deux ateliers dans lesquels les responsables bénévoles ont pu échanger et confronter leurs points de vue avec des jeunes du Conseil Régional des Jeunes. Les deux thématiques retenues : « s'associer : pourquoi ? » et « s'associer : comment ? ».

Chaque groupe a puisé dans son quotidien associatif et l'actualité nationale pour contribuer à la réflexion commune.

40 participants





En Sarthe, avec la JPA et l'URIOPSS, l'événement s'est déroulé le 7 octobre au Mans. La thématique retenue était : « **Faire valoir les apports de mon association au territoire** ». Les partenaires locaux sont le Céas 72 et la radio RCF. L'événement a lieu à la maison départementale des sports.

Travaux en sous-groupes autour des enjeux de l'évaluation de l'utilité sociale : Pourquoi s'engager dans une démarche d'EUS ? A quoi et à qui ça sert ? Echanges productifs. 32 participants, **soirée complète** !

En Mayenne, avec l'AJIT 53 (Célarav), Créavenir et la DDCS 53, l'événement s'est déroulé le 3 novembre à Laval.

La thématique retenue a été celle du **projet associatif** avec la mise en place d'un théâtre forum. La radio partenaire était l'Autre Radio. L'événement a eu lieu à l'Espace Régional en ouverture du mois de l'ESS.

L'événement s'est appuyé sur un partenariat du Mouvement associatif existant.

25 participants



En Loire-Atlantique, avec le CROS et le CRAJEP, l'événement s'est déroulé à Nantes le lundi 23 novembre sur la thématique « **Les relations pouvoirs publics/associations** ».

Il s'agissait pour les bénévoles associatifs de s'approprier la circulaire Valls avec en introduction le regard de Marie Lamy, Responsable des programmes du Mouvement associatif National.

L'événement s'est appuyé sur le cadre des lundis du CROS.

42 participants

En Maine et Loire, avec l'URIOPSS et France Bénévolat l'événement a eu lieu le 7 décembre à Angers.

La thématique retenue était « **La médiation interculturelle** ».

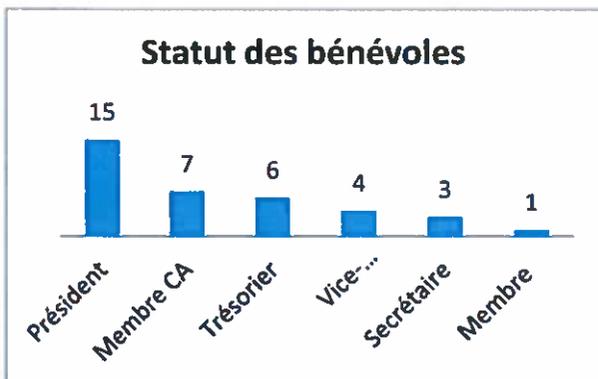
M. Bouznah, directeur du Centre Babel (centre européen en clinique transculturelle) est intervenu en propos introductifs sur la médiation et sa déclinaison sur le terrain interculturel. S'en est suivi des témoignages associatifs divers :

- Le Centre Jacques Tati
- Association Petite Enfance - Angers
- Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire
 - Association Soins Santé – Angers
 - Association TARMAC – Le Mans
 - Association ASEA 49 Service de Prévention Spécialisée

L'événement s'est appuyé sur le cycle de conférence-rencontre de l'URIOPSS sur la thématique du « **Vivre ensemble** ». **45 participants**

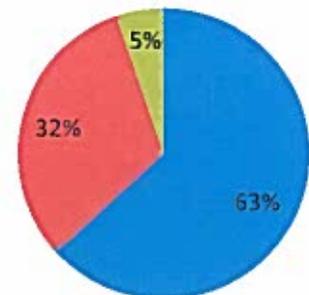


		Sarthe	Vendée	Loire-Atlantique	Mayenne	Maine et Loire	
Nombre de personnes présentes		32	40	42	25	45	184
RETOUR DES QUESTIONNAIRES	Nombre de questionnaires retournés	20		6	13	20	59
	Taux de retour	94%		14%	52%	44%	32%



Statut des participants

■ bénévoles ■ salariés ■ autre

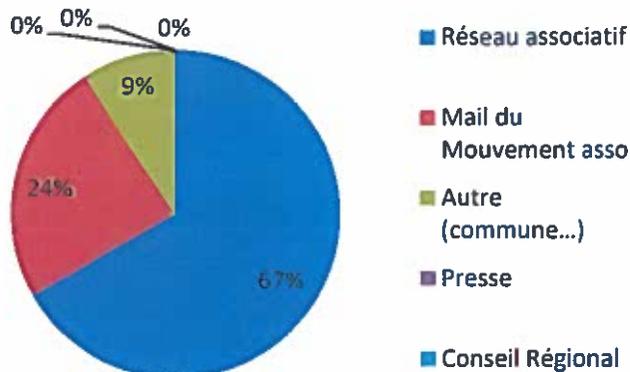


Associations Fédérées

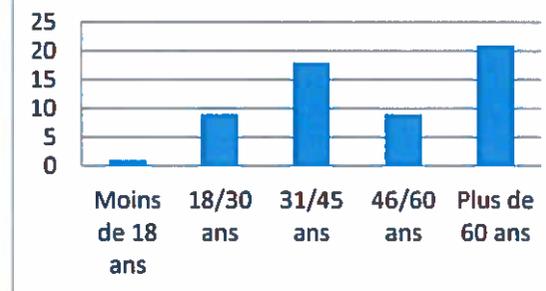
■ Oui ■ Non



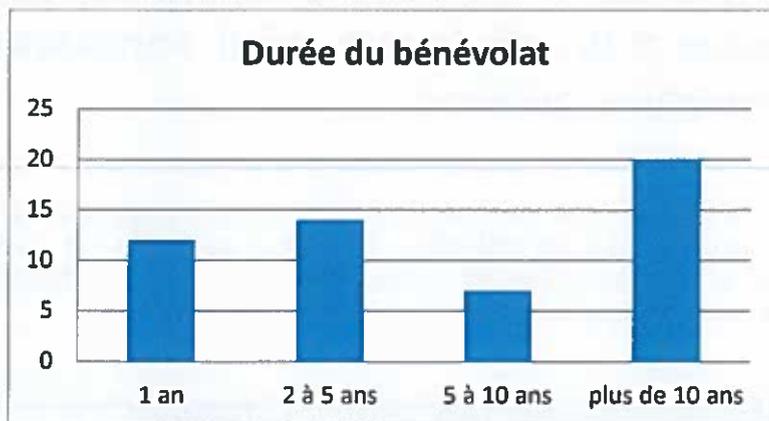
Relais d'information de la soirée



Age des participants



66% des participants sont bénévoles dans différentes associations.



80% des participants ne connaissent pas le Mouvement associatif des Pays de la Loire, seuls 4% ont déjà participé à un temps de formation du Mouvement associatif.

Pour cette première année expérimentale de ces formats de soirée-débat, voici les enseignements tirés :

- **Objectifs tenus dans les 5 départements**
- Formats variés : groupe de travail, conférence, théâtre...
- Association fédérées principalement touchées (contrairement aux formations techniques)
- Connaissance et travail commun des membres du Mouvement associatifs : **7 sur 12 membres impliqués**. Dynamique très positive en interne
- **Intérêt de la rencontre inter-associative** sur les départements
- **Etre identifié sur les territoires** (et quelques inscriptions à la newsletter)
- Difficulté de définir un intitulé commun à ce cycle de temps forts : Débat ? Formation ? Échanges d'expériences ?
- Cible des bénévoles élargie aux salariés
- Temps de coordination sous-estimé pour cette année expérimentale
- Défraiement des réseaux organisateurs plus limité que prévu
- Partenariat avec la FRAP intéressant dans la promotion des événements et pour rendre compte des sujets traités
- Regret des participants sur le temps disponible pour le débat et la mise en lien entre associations
- Temps « pot de l'amitié » appréciés. Tous les traiteurs choisis étaient sous statuts associatifs (essentiellement des associations d'insertion)

Axe 2 : Représenter les associations et défendre leurs intérêts et leurs valeurs dans le cadre d'un dialogue civil renouvelé avec les pouvoirs publics

Le Mouvement associatif a la volonté d'intégrer tous les espaces d'information, d'échange, de concertation, de réflexion, d'analyse partagée, de coopération, de co-construction et d'élaboration de propositions sur les politiques régionales liées au champ de la vie associative et de sa structuration.

A. Comité de liaison vie associative

Cet espace, co-piloté par le Mouvement associatif et la Région, répond à trois objectifs :

- **Faire émerger des besoins communs à la Région et aux associations**
- **Echanger et avancer collectivement sur des problématiques et chantiers définis conjointement dans la charte d'engagements réciproques signée avec la Région en 2013**
- **Trouver les moyens de répondre aux enjeux identifiés par la co-construction et la co-production de politiques publiques**

En 2015, deux réunions du CLVA ont eu lieu :

- **le 1^{er} juin : Retour sur la charte d'engagements réciproques et son évaluation.**

Les engagements communs de ce CLVA :

Conforter le rôle dévolu au CLVA : Analyse et échanges politiques sur la vie associative dans une volonté de co-construction. Exemple : Redéfinition du périmètre de l'ESS pour les associations (50 % des activités marchandes !)

Reformuler la charte pour une meilleure lisibilité et évaluation. Le préambule est à réactualiser, les éléments communs ainsi que les engagements de chacun seront gardés dans la charte.

La CPO déclinera les priorités définies en commun et les actions sur la durée de celle-ci et précisera des indicateurs d'évaluation.

Lors de ce CLVA le Mouvement associatif évoque la volonté de mettre en place un forum de la vie associative au printemps 2016. Ce temps permettra de mettre l'action du Conseil Régional sur cette charte 2013/2016 en perspective avec le plan d'actions de la nouvelle équipe régionale en place.

- et le 8 octobre : Contrairement à l'objectif initial de retravailler sur la charte d'engagement réciproque, ce CLVA a servi de point d'étape de la CPO 2015

Lors de ce CLVA, il est signalé une potentielle difficulté à prévoir une co-animation de l'événement régional de mars 2016, au regard de la période pour la Région et d'une nouvelle équipe élue en cours d'installation. Par ailleurs il est proposé de décentrer l'événement de la Charte d'engagements réciproques pour les mêmes raisons.

B.FDVA

Comme les années précédentes et depuis 2008, le Mouvement associatif est partenaire de l'Etat et du Conseil Régional dans une gestion tripartite du fonds de développement de la vie associative (FDVA).

En 2014, le Mouvement associatif a donc reconduit sa participation active aux commissions FDVA et préparation de celles-ci. Le Mouvement associatif a apporté sa contribution lors de trois commissions consultatives régionales (le 26 janvier, le 15 juin, le 28 septembre).

Par ailleurs en fin d'année, le Mouvement associatif a été sollicité par la DRJSCS pour l'étude d'un projet de modification de l'appel à projet FDVA 2016.

Le Mouvement associatif a partagé la réflexion au sein des réseaux membres en les réunissant spécifiquement afin de donner lieu à une contribution écrite, portée à la DRJSCS.

Ce projet de modification de l'appel à projet a fait l'objet de réunions spécifiques avec la DRJSCS, les DDCS et la Région.

Par ailleurs, la réunion annuelle régionale FDVA a laissé place en 2015 à une journée régionale de la laïcité organisée par la DRJSCS. La commission consultative régionale FDVA n'a pas souhaité démultiplier les temps forts sur la même période.

Attributions des crédits

Le montant de l'enveloppe pour l'année 2015 a été de **348 034 €**.

Année	Nombre associations	Nb d'actions déposées	Nombre d'actions financées	Montant total demandé	Montant total financé
2011	93	358	287	522 752€	355 000 €
2012	110	318	253	654 131€	358 500 €
2013	139	404	312	709 872€	387 671 €
2014	138	477	346	653 430€	343 000 €
2015	133	449	336	622 363€	348 034 €

Globalement la photographie du FDVA régional connaît peu d'évolution comparée à 2014.

C. Dispositif Local d'Accompagnement régional

Créé en 2002 par l'Etat et la Caisse des Dépôts, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) aide les associations employeurs, structures d'insertion et autres entreprises d'utilité sociale créatrices d'emploi dans leur démarche de consolidation et de développement.

Finalité du dispositif : la création, la consolidation, le développement de l'emploi et l'amélioration de la qualité de l'emploi dans une démarche de renforcement du modèle économique de la structure accompagnée, au service de son projet associatif et du développement du territoire.

2015 est la 2^{ème} année de l'organisation du DLA régional des Pays de la Loire, en co-portage CRESS/ Mouvement associatif. Ce partenariat a vu le jour dans le but de :

- Favoriser l'interconnaissance et la coopération entre les réseaux associatifs et les acteurs du DLA en vue d'une montée en compétence de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement
- Garantir la qualité et la pertinence des accompagnements proposés, notamment par la définition d'un cadre d'intervention respectueux des valeurs associatives, co-construit avec les partenaires
- Inscrire le DLA durablement dans le paysage associatif, aux côtés des autres acteurs du soutien à la vie associative dans une recherche de complémentarité
- Rendre lisible l'offre d'accompagnement sur le territoire des Pays de la Loire avec un double objectif :
 - Donner aux bénévoles de la région une information claire et pertinente sur les différents points d'appui/ressources
 - Rendre lisible le travail d'accompagnement des acteurs associatifs (et le valoriser) auprès des pouvoirs publics
- Valoriser la spécificité du travail d'accompagnement du secteur associatif qui tient dans la méthode : construction collective des savoir-faire au fil du temps et des expériences de terrain, transmission transgénérationnelle, expérience de terrain
- Valoriser le fait fédératif : les associations sont accompagnées par les têtes de réseaux pour produire, mutualiser et diffuser leurs expertises, leurs outils, leurs expériences et ainsi accompagner le changement dans le respect du projet associatif

Le DLA régional 2014-2016 s'articule autour de deux grandes missions : **une mission d'animation et une mission d'accompagnement**. En 2015, la répartition du travail du Mouvement associatif s'est partagée comme suit :

- Mission d'accompagnement : 58 %
- Mission d'animation : 42%

Au total, le temps de travail consacré au DLA régional par la chargée de mission Mouvement associatif s'élève à 25% d'un ETP soit 62,25 jours.

Outre le temps présentiel (temps de réunion en InterDLA, DirDLA, Copil... et d'échanges entre chargées de mission), la mission DLA Régional dévolue au Mouvement associatif a nécessité :

- Un temps d'appropriation des enjeux du DLA régional et du partenariat en place a été nécessaire par la chargée de mission Mouvement associatif arrivée en poste en janvier 2015
- Un temps spécifique sur le premier semestre 2015 a été consacré à la réorganisation du partenariat CRESS/Mouvement associatif pour l'accompagnement des structures régionales et du plan d'action qui en découle (différents scénarii travaillés...). Pour rappel, les diagnostics des structures régionales accompagnées en 2014 ont été réalisés par 3 réseaux du Mouvement associatifs
- Des temps d'information et de concertation avec le CA
- Des échanges avec le Mouvement associatif national et ses déclinaisons en régions

Dans le portage du DLA régional le Mouvement associatif a la charge de **conduire un diagnostic de filière sur l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur les associations**. En 2015 ce travail consisté à la réalisation d'entretiens (Réseaux associatifs, syndicat d'employeur, groupe d'appui départemental...), un temps de veille et collecte d'information. Par ailleurs, un temps de rédaction a été consacré à cette action.

Par ailleurs, le Mouvement associatif a été à l'initiative pour le DLA Régional de la diffusion d'un courrier de plaidoyer en vue des votes nationaux liés au DLA pour le PLF 2016

Par ailleurs, 2015 a été une **année charnière dans le développement du groupe d'appui interne DLA**. Ce groupe d'appui s'est donné pour but de :

- Favoriser l'appropriation du DLA par les réseaux et positionner les réseaux associatifs comme des acteurs légitimes de l'accompagnement et du DLA, notamment comme prestataires...
- Contribuer à ancrer le DLA dans la chaîne de l'accompagnement et à positionner le DLA comme un outil de l'accompagnement parmi d'autres, outil complémentaire du travail réalisé par les fédérations, CRIB et autres structures ressources du secteur associatif de l'ESS

Les réseaux moteurs de ce groupe d'appui, en 2015 ont été la Ligue de l'enseignement, l'URIOPSS et le CROS.

En 2015, le groupe d'appui DLA s'est réuni trois fois : le 26 janvier avec la venue de Pierre Mortier (au titre du Centre de ressources DLA social, médico-social, santé et au titre de référent DLA pour l'UNIOPSS), le 28 avril où l'objectif a été de faire le point sur la place des réseaux dans les travaux du DLA Régional 2015 et de définir les modalités de ce groupe d'appui (enjeux, calendrier...) et le 18 septembre.

Lors de ses travaux, le groupe d'appui a, entre autre, échangé sur les points suivants :

- L'accompagnement des structures régionales : point de situation sur les accompagnements régionaux 2014 et 2015
- L'accompagnement de filière ou secteurs d'activité
- Contribuer à ancrer le dispositif dans une chaîne de l'accompagnement : Evénement de lancement de la plateforme ESSor
- Etude des prestataires référencés et sollicités
- Feuille de route Qualité de l'emploi

D. Participer et contribuer aux travaux du Mouvement Associatif national

Comme à son ordinaire, le Mouvement associatif Pays de la Loire participe activement à toutes les Commissions des Régions, qui ont lieu tous les deux mois environ, et qui réunissent à Paris tous les Mouvement associatif régionaux.

Ces réunions sont des moments d'échanges politiques mais aussi d'échanges techniques. Voici les dates qui nous ont rassemblées en 2015 :

- 19 et 20 mars :** Conférence des Régions à Toulouse
- 22 juin :** Conférence des Régions
- 23 juin :** AG Nationale
- 22 septembre :** Participation d'Alain Forest au CA national
- 4 et 5 novembre :** Séminaire National

Le Séminaire National de novembre a réuni les membres nationaux et régionaux. Un travail autour de l'identité du Mouvement associatif a été conduit. Cinq questions ont rythmé nos échanges :

- Qui sont les associations ?
- Qu'est-ce que les associations ont à proposer ?
- Les associations ; acteurs publics et démocratiques ?
- Les associations, co-élaboratrices de l'intérêt général ?
- Face à la diversité associative, que doit être le Mouvement associatif ?

Ce travail a irrigué le projet de manifeste national et a donné lieu à un document reprenant les éléments clés sortis de ces discussions (voir annexe II).

Par ailleurs, la communication perdure entre ces événements grâce au bulletin interne Infos Membre qui vient compléter la newsletter grand public envoyée par le national aux partenaires.

Les statuts actuels du Mouvement associatif national prévoient deux sièges en Conseil d'administration pour deux mouvements associatifs régionaux, mandatés par et pour leur propre région. Néanmoins comme déjà suggérée lors de la précédente mandature, une représentation d'ensemble des régions au sein des instances nationales est très opportune au regard des enjeux internes comme des enjeux externes.

Aussi, le Mouvement associatif Pays de la Loire a mandaté Alain Forest pour présenter sa candidature au CA national au côté du Mouvement associatif Rhône Alpes.

Ces deux représentants régionaux ont été élus en présentant une feuille de route reprenant les axes politiques et les enjeux identifiés suivants :

- Renforcer les liens et l'articulation entre les coordinations nationales et les mouvements régionaux incluant également les coordinations membres dans leurs niveaux territoriaux
- Penser et organiser l'animation du réseau du Mouvement associatif de manière globale au service de tous les membres

- Enrichir la dimension territoriale en lien avec la réforme par une animation des territoires infra-régionaux (de la métropole à l'intercommunalité selon bassins de vie et actions associatives)
- Poursuivre la mutualisation, la coopération et la valorisation d'initiatives, de projets et actions transversales
- Tenir compte de l'ouverture, au plan territorial, à de nouveaux champs de l'intervention associative (nouveaux secteurs) ainsi que des partenariats en cours et à développer dans l'ensemble du Mouvement associatif et notamment au niveau de l'ESS

E. Etre en capacité de répondre aux sollicitations d'intervention

En 2015, les sollicitations d'intervention ou de participation à des groupes de travail ont émané essentiellement de l'Etat et des réseaux associatifs membres :

13 février et 26 juin	Participation au Groupe Régional d'Appui au Service Civique (GRASC) organisé par la DRJSCS
19 mai et 29 septembre	Groupe de travail vie associative - Plateforme d'observation sociale et médico-sociale Pays de la Loire
24 juin	Comité pilotage Emplois d'avenir organisé par la DRJSCS
25 juin	Participation de Jacques Thiolat à la conférence débat organisée l'URIOPSS Pays de la Loire « Pourquoi une loi ESS et ses enjeux pour les associations de solidarité ? Quel sens et quelle capacité donne-t-elle à l'innovation sociale ? »
12 octobre	Invitation à déjeuner par le Préfet de Région. Les sujets traités ont été ceux de la mobilisation des grands réseaux, les actions du Comité Interministériel Egalité et Citoyenneté et la mobilisation citoyenne (laïcité), engagements réciproques...
15 octobre	Intervention sur la promotion du Service civique lors de la journée des adhérents de France bénévolat Nantes/Atlantique
17 décembre	Réunion technique de mobilisation des têtes de réseaux associatifs pour le déploiement des emplois d'avenir dans la région des Pays de la Loire

F. Charte d'engagements réciproques

La Charte nationale d'engagements réciproques entre l'État, le Mouvement Associatif et les collectivités territoriales a été signée le 14 février 2014. Cette deuxième charte fait suite à celle élaborée en 2001 lors du centenaire de la loi de 1901. La charte renouvelée reconnaît le rôle essentiel tenu par les associations dans la société civile. Elle associe les collectivités territoriales, désormais parties prenantes à l'intérêt général et à la vie de la cité aux côtés de l'État pour refonder un partenariat équilibré avec les associations sur la base d'un socle commun d'engagements. La charte ouvre le champ aux déclinaisons de ces engagements aux plans sectoriel et territorial.

La déclinaison régionale de cette charte a été signée le 30 janvier 2015 à Nantes. Ce protocole réaffirme que les règles de partenariat inscrites dans la charte nationale constituent des principes d'action partagés entre les parties prenantes en Pays de la Loire.

Cette charte d'engagements réciproques entre l'Etat et le Mouvement associatif a vocation à développer et à faire vivre un dialogue civil riche.



A cette occasion, Alain Forest, le Président a rappelé dans son discours le contexte dans lequel s'est inscrite la signature :

Dans une conjoncture de fortes restrictions budgétaires pour l'Etat et les collectivités territoriales, la question des modes de contractualisation et de financement est bien entendu essentielle. Il s'agit, avec cette nouvelle charte, de favoriser de véritables partenariats plutôt que des prestations de services qui affaiblissent le dynamisme et la

créativité des associations, assèchent leurs projets. C'est d'ailleurs lorsque leur initiative est respectée que les projets issus de ces partenariats trouvent le plus d'écho et parviennent à mobiliser la population. La subvention est à cet égard la manifestation économique d'un parti pris politique. Ses critères d'attribution, qui doivent être aussi clairs et transparents que possibles, constituent également un enjeu repris en toutes lettres dans la nouvelle charte.

Afin de faire valoir la représentativité du Mouvement associatif Pays de la Loire les présidents des réseaux membres ont été invités à monter sur scène.



Axe 3 : Renforcer le Mouvement associatif en encourageant et soutenant les regroupements associatifs et partenariats

Pourquoi avoir un Mouvement Associatif fort et représentatif ?

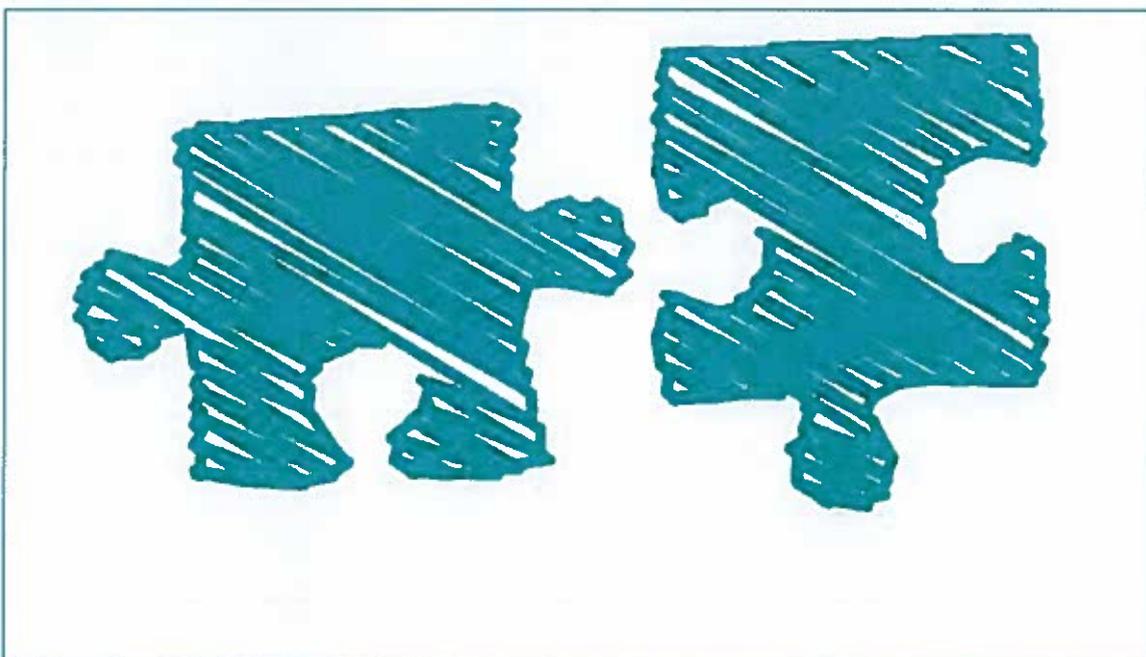
Avant tout pour défendre et faire valoir le modèle associatif et ses spécificités : l'engagement bénévole, la gouvernance démocratique, la primauté du projet sur l'activité, participer à une action collective et se réunir sur un objet social sans but lucratif. Voilà ce qui nous rassemble au-delà de nos activités sectorielles.

Pour se faire entendre et participer, le Mouvement associatif se doit d'être un mouvement fédérateur pour garantir une interlocution politique pertinente.

Au-delà de nos origines et de nos cultures associatives, nous participons aux déclinaisons des valeurs républicaines au plus près de nos concitoyens. Aussi, il nous faut renforcer ces notions de respect de l'autre en s'appuyant sur le principe de Laïcité, garante de la liberté d'expression mais aussi garante de la liberté de conscience : socle de notre vivre ensemble.

Par sa capacité à créer et entretenir du lien social entre des individus -qu'ils soient adhérents ou publics bénéficiaires- l'association favorise une citoyenneté active et concrète.

Parallèlement à l'évolution du projet du Mouvement associatif national, pour lequel la question de la représentativité est un élément essentiel, le Mouvement associatif Pays de la Loire s'engage sur un travail de rencontre avec les coordinations ou unions régionales non représentées en son sein.



A. Favoriser l'interconnaissance entre les réseaux membres du Mouvement Associatif

Lors du premier semestre, la nouvelle coordinatrice a rencontré les réseaux pour conforter sa connaissance de chacun et faciliter la suite de la collaboration. (FRAP, URIOPSS, UNAT, Célavar, CRAJEP, FNE, CROS, URAF, FNARS, JPA, Ligue de l'enseignement-CRVA).

De plus, suite au changement de présidence de l'UNAT en 2015, Alain Forest a assisté à un CA de ce réseau et également à l'événement de leur 30 ans.

Plus globalement, l'interconnaissance des réseaux membres s'est travaillée de manière transversale en 2015 au travers :

- Du **groupe d'appui DLA**. (CROS, Ligue de l'enseignement, l'URIOPSS)
- De **l'organisation conjointe des soirées-débat** du programme de formation des bénévoles. Des binômes ont travaillé ensemble à l'élaboration des soirées comme par exemple en Loire-Atlantique le binôme CROS/CRAJEP, en Sarthe JPA/URIOPSS, en Maine et Loire France Bénévolat/URIOPSS. Les temps de préparation de ces soirées ont plus largement contribué à l'interconnaissance des réseaux. C'est la première année que le Mouvement associatif expérimente ce mode de travail inter-réseau. Celui-ci ayant été plébiscité par l'ensemble des membres concernés, il sera reconduit sur demande du CA en 2016
- D'un temps de **travail spécifique FDVA** pour l'étude du projet de modification de l'appel à projet FDVA 2016

Il est à noter qu'en 2015, suite à une évolution nationale, France bénévolat a officiellement intégré régionalement le collège 1.

B.L'année 2015 pour les coordinations membres du Mouvement Associatif

Les membres du collège 1



➤ CELAVAR

CELAVAR

L'action 2015 du Celavar : *Des actions en faveur d'une meilleure connaissance des territoires ruraux et de leurs acteurs*

Pays de la Loire

Se former : ½ journée « expérimentation » de la technique d'animation du forum ouvert destinée aux membres du Celavar

Observer/recenser

Réalisation d'une grille d'observation « lecture d'un territoire » et mise en pratique sur le territoire de Baugé en Anjou (49) avec des rencontres d'acteurs.

Création d'un outil de recensement des chercheurs et de leurs publications à destination des acteurs des territoires ruraux (dans le cadre du Réseau Rural Régional)

Animer : Animation du Réseau Rural Régional Pays de Loire jusqu'à fin avril 2015

Organisation d'une journée sur la gestion prévisionnelle territoriale des emplois et compétences « la GPTEC : S'engager pour une dynamique économique des territoires ruraux » à Segré (Maine et Loire)

Organisation d'une journée sur les systèmes alimentaires territorialisés à Chalonnes sur Loire (Maine et Loire) avec l'intervention de Jean Louis Rastoin (Membre de l'Académie d'Agriculture, Professeur émérite de Montpellier SupAgro)

Organisation d'une journée d'échanges à Avoise (Sarthe) sur le thème « forêts et bois bocage » qui a réuni une centaine de participants

Organisation d'une formation à destination des animateurs Leader et réalisation d'un référentiel/guide de l'animation Leader

Témoigner : Intervention dans le cadre de la journée « Partenariats » organisée par le Celavar Poitou Charentes et le MRJC

Evoluer : Réflexion collective sur le devenir du Celavar et le sens de son action :

- Un débat dans chaque conseil d'administration des associations membres du Celavar a été organisé au cours de l'année 2015 et des propositions ont émergé
- Un forum ouvert a été réalisé le 6 novembre à partir de ces propositions pour dégager des pistes d'action
- Le Conseil d'administration les a reprises et il a monté plusieurs scénarios pour le devenir du CELAVAR ; pistes d'action et scénarios ont été adressés aux associations membres pour les discuter. L'Assemblée générale de 2016 devra décider de son devenir

Notre réseau en quelques chiffres :

- Structures adhérentes : 150
- Bénévoles (membres actifs responsables des structures adhérentes, pas bénévoles occasionnels) : 1 100
- Adhérents : 4 100
- Bénéficiaires des activités régulières : 7 200
- Salariés (pour action régionale et départementale) : 50

L'implication 2015 au sein du Mouvement associatif :

Le Celavar est représenté au Conseil d'administration du Mouvement associatif par Jean-Maurice Dugast.

➔ CRAJEP



En 2015, le CRAJEP a poursuivi son action afin de contribuer aux politiques publiques relevant du champ de la jeunesse et de l'éducation populaire, sur l'ensemble du territoire régional, en assurant la structuration d'une fonction de veille, de recherche et de propositions pour les associations, unions et fédérations membres du réseau.

Notre réseau en quelques chiffres :

- Les 26 membres du CRAJEP composent le Conseil Permanent (Conseil d'administration)
- 1 salarié
- Au niveau des têtes de réseau, le CRAJEP regroupe plus de 700 ETP
- 50 000 000 € de chiffre d'affaire généré au niveau des têtes de réseau du CRAJEP
- Plus de 2 millions de personnes habitant les Pays de la Loire sont « touchées » par les activités de notre réseau
- Un réseau associatif animé par près de 50 000 personnes engagées au sein des Conseils d'Administration de ces associations

Actions spécifiques menées en 2015 :

- **Le CRAJEP Pays de la Loire a produit une exposition permettant de valoriser des actions de ses membres financées via les CPO région**
- **Le CRAJEP Pays de la Loire a organisé une Agorajep le 10 novembre 2015 « Politiques Jeunesses en Région ; quels enjeux » au centre des congrès d'Angers**
- 5 ateliers thématiques ont regroupé plus de 80 personnes

- **Journée régionale sur l'autonomie des jeunes – 6 mars 2015**
Organisée par le Conseil Économique Social Environnemental Régional (CESER) des Pays de la Loire, le CRAJEP Pays de la Loire a grandement contribué à la réussite de cette journée en mobilisant les réseaux de ses membres. Une exposition et des films présentant des actions concourant au développement de l'autonomie des jeunes ont été créés pour l'occasion. 21 membres ont présenté des actions pour l'exposition
- Le CRAJEP a une place au sein du Conseil d'Administration de l'**Association Régionale des Instituts de Formation en Travail Social Pays de la Loire (IARIFTS)** en tant qu'administrateur coopté. Le CRAJEP a participé activement à l'organisation du colloque « **Usagers, bénévoles, professionnels de l'action sanitaire et sociale : quelles coopérations sur le terrain aujourd'hui ?** » Le CRAJEP a participé au comité de pilotage en proposant des méthodes et outils d'animations afin de favoriser l'échange entre les participants
- Le co-pilotage d'un **rendez-vous territorial jeunesse le 9 avril 2015**
Organisés par le Ministre Patrick KANNER, 12 membres du CRAJEP se sont mobilisés pour préparer ce rendez-vous, pour proposer 10 animateurs et permettre à 120 jeunes des réseaux membres de participer

L'implication 2015 au sein du Mouvement associatif :

Le Président et le Trésorier du Mouvement associatif sont issus du CRAJEP.

Le CRAJEP a contribué à alimenter le diagnostic de filière intitulé « Réforme des rythmes éducatifs et enjeux pour les associations » mis en œuvre par le Mouvement associatif dans le cadre du DLAR.

Le CRAJEP a co-organisé aux côtés du Mouvement associatif et du CROS, dans le cadre des soirées débats, une soirée formative intitulée « les relations pouvoirs publics/associations ». Cette soirée a attiré plus de 40 personnes à la Maison des Sports de Nantes.

➔ CROS



L'année 2015 a été l'occasion de faire le point, avec l'ensemble de ses adhérents que sont les Ligues et Comités régionaux sportifs, sur leurs attentes et leurs besoins au regard de l'action du CROS. Des rencontres se sont déroulées par familles de sports (aérien, nautisme, nature, sports collectifs...) de septembre à décembre 2015 avec en point d'orgue, le conseil plénier des Ligues le 14 décembre dernier où des réponses ont été apportées sur le sens de l'action du CROS et les services qu'il doit apporter au mouvement sportif régional, ce qui a permis de requestionner son projet associatif. Les axes principaux présentés tournent autour de la recherche d'une cohérence territoriale et la co-construction d'un projet partagé avec l'ensemble des acteurs du mouvement sportif régional (Ligues sportives, CDOS, partenaires institutionnels et privés...).

L'année 2015 a permis de faire la promotion de notre région puisque la région Pays de la Loire s'est maintenue comme la plus sportive de France (en termes de licences sportives par habitants).

Le CROS, à travers ses commissions, a organisé ou a été présent à l'occasion de nombreux événements. En voici quelques exemples :

- La 10^{ème} édition du [Challenge des villes sportives des Pays de la Loire](#)
- pour la 1^{ère} fois, un rassemblement autour des pratiques de randonnées nature (à pied, à cheval et à vélo) intitulé « [Rand et Vous en Pays de la Loire](#) »
- Le CROS a, par ailleurs, envoyé une délégation sportive des Pays de la Loire à la 21^{ème} édition des [Jeux Nautiques Atlantiques \(JNA\)](#) au Pays Basque Espagnole à Orio du 13 au 17 juillet 2015. La délégation des Pays de la Loire a terminé à la seconde place avec notamment 15 médailles d'or
- Le CROS a co-organisé les [Rendez-vous des jeunes ligériens](#) avec le Rectorat à La Roche-sur-Yon le 28 avril 2015

Par ailleurs, le CROS a de nouveau assuré la promotion d'un programme de balades et randonnées nautiques en Pays de la Loire via la gestion d'un site internet créé pour cette action : <http://balades-nautiques.enpaysdelaloire.com/>

Le CROS s'est efforcé de mieux faire connaître « l'Agenda 21 du Sport Français » et la Charte du CNOSF « Sport et Développement Durable ».

L'implication 2015 au sein du Mouvement associatif :

Le CROS a renforcé son action auprès du Mouvement Associatif dont il est représenté au bureau.

Il a notamment réalisé, pour le compte du Mouvement associatif, un diagnostic d'une tête de réseau associative régionale dans le cadre du dispositif de DLA Régional. Le CROS a de plus, participé à différentes réunions et tables rondes (groupe d'appui et autres ...).

La Maison des sports de Nantes a accueilli l'AG 2015 du Mouvement associatif et le CROS a contribué à la table ronde sur « l'actualité de la Loi NOTRe ».

Le CROS a co-organisé aux côtés du Mouvement associatif et du CRAJEP, dans le cadre de « ses lundis du CROS » une soirée formative intitulée « les relations pouvoirs publics /associations ». Cette soirée a attiré plus de 40 personnes à la Maison des Sports de Nantes.



Union Régionale des Pays de la Loire

2015, une année de transition pour la JPA en Pays de la Loire.

L'action phare d'Aide aux Premiers Départs en séjour collectif, soutenue par le Conseil Régional, le Conseil départemental de Loire-Atlantique, les Villes de Nantes et Angers et la CAF de Vendée, a été pérennisée en contribuant à faire partir à nouveau 300 enfants ou jeunes en colos pour un premier séjour.

Quelques enseignements forts :

- 304 premiers départs accompagnés sur la Région dont 214 jeunes accompagnés en premiers départs grâce au soutien de la Région
- Les familles avec fratrie 2 ou 3 enfants et plus sont les bénéficiaires de manières très marquées :
 - Plus de 50 % d'entre elles n'ont bénéficié d'aucune autre aide
 - Elles sont majoritairement des familles à revenu moyen. Cela est confirmé par les CSP des bénéficiaires : employé(es) et/ou ouvrier(es)
- La durée moyenne de séjour est de 6,79 jours
- L'aide moyenne pour les séjours est de 116,66 €
- La majorité des organisateurs sont locaux (maison de quartiers, CSC, associations)

Mais cette action n'est envisageable que si la confédération dispose des moyens humains pour faire face à la charge de travail générée par le dispositif lui-même mais aussi pour consolider les actions de solidarité conduites par l'Union Régional dans le cadre du plan d'action national.

En 2014, l'annonce, au plan national, de la baisse de 38% de la subvention du Ministère de l'Éducation Nationale a conduit en Pays de la Loire comme dans toutes les autres régions de France, à la disparition du poste de délégué en région. Cette réduction des moyens de la JPA est en contradiction avec les diverses annonces politiques : priorité à la jeunesse, relance de la campagne en faveur du départ en colos, sollicitations multiples en faveur d'actions éducatives sur le vivre ensemble. Pour tenter d'y faire face et de poursuivre les actions de solidarité, la JPA des Pays de la Loire a donc recruté un jeune en contrat aidé et poursuivi l'accueil de jeunes en service civique. Plusieurs initiatives ont pu ainsi être conduites en particulier en Mayenne sur plusieurs collèges publics avec des actions d'éducation à la citoyenneté reposant sur la collecte nationale de solidarité pour le droit aux vacances. Autre temps fort le concert solidaire organisé à la Maison de Quartier de Doulon sensibilisant à la fois les enfants et les jeunes fréquentant l'équipement et des jeunes animateurs ou directeurs en formation.

En septembre, travail à l'interne visant à renouveler le projet associatif et à réfléchir à la structuration pertinente pour continuer à développer les actions éducatives de solidarité. La question de la place des comités départementaux, de la lourdeur éventuelle du fonctionnement articulant les différents niveaux régionaux et départementaux a conduit à faire évoluer l'organisation de la confédération au plan régional. Cette nouvelle organisation recentrée sur les structures confédérées de niveau régional sera l'objet du travail du premier semestre 2016.

L'implication 2015 au sein du Mouvement associatif :

La JPA des Pays de la Loire est représentée au CA du Mouvement Associatif par Jean-Marie Morel. Ce dernier est vice-président du Mouvement associatif.

La JPA a été partenaire de la soirée débat en Sarthe le 7 octobre sur la thématique «Faire valoir les apports de mon association au territoire ».

↳ Ligue de l'Enseignement des Pays de la Loire

En tant que mouvement d'idées, la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire contribue au débat citoyen en organisant des conférences et en s'impliquant, à différents échelons territoriaux, dans les commissions et structures traitant des questions de jeunesse, d'éducation populaire, de tourisme social ou encore de vie associative.

En tant que Mouvement Complémentaire de l'Ecole, la Ligue de l'enseignement accompagne les équipes éducatives. Afin qu'un élève, un groupe d'élèves, une classe ou encore une association puisse réaliser un véritable parcours éducatif accompagné, les fédérations départementales participent à la mise en place de projets collectifs.

La Ligue de l'enseignement est aussi un **mouvement de jeunesse et d'éducation populaire**.

L'année 2015 a notamment été marquée par :

- L'intégration à l'échelle régionale d'un service culturel en direction des publics dits empêchés
- Le développement des actions de formations en direction de différents publics : dans le cadre de la formation initiale, de la formation continue et plus largement de la formation tout au long de la vie

La Ligue, c'est avant tout **une fédération d'associations et de citoyens** implantée sur l'ensemble du territoire régional.

En 2015, on comptait 1 257 structures affiliées aux fédérations départementales de la Ligue regroupant 91 000 adhérents.

En tant qu'entreprises de l'économie sociale et solidaire, les fédérations départementales gèrent notamment des équipements de tourisme social, et génèrent près de 820 emplois à hauteur de **195 équivalents temps plein**.

La Ligue soutient l'engagement associatif. Grâce à son Centre de Ressources à la Vie Associative et à l'appui territorial des fédérations, la ligue contribue, aux côtés du LMA à la dynamique régionale en direction des associations, notamment en :

- Favorisant le maillage de territoire et la mutualisation des compétences dans la chaîne de l'accompagnement
- Développant le dispositif d'accompagnement à la fonction employeur en direction des acteurs associatifs et des porteurs de projets ligériens
- Développant un site dédié aux associations ligériennes : www.associations-lpd.org
- Editant le Guide pratique de l'association

L'implication au sein du Mouvement associatif :

La Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire est représentée au CA du Mouvement Associatif par Patrick Mauriéras et Gilles Cavé. Ce dernier, secrétaire général de l'union régionale, est secrétaire du Mouvement associatif.

La Ligue de l'enseignement a été partenaire de la soirée débat en Vendée en février sur la thématique « S'associer est-ce une force ».

Par ailleurs, un protocole d'accord a été signé avec le CRVA en 2015 (cf axe 1 – Clarifier la chaîne de l'accompagnement).

UNAT Pays de la Loire



Actions spécifiques menées en 2015 :

➤ **L'UNAT Pays de la Loire a fêté ses 30 ans en 2015 !**

120 professionnels du tourisme et de l'économie sociale et solidaire se sont réunis le 21 septembre à Nantes pour fêter les 30 ans de l'UNAT Pays de la Loire. Cette forte mobilisation témoigne de la dynamique de la filière en Pays de la Loire.

➤ **Le film Motion Design, une réalisation « UNAT Pays de la Loire »** dupliquée dans 3 autres régions. L'UNAT Pays de la Loire a réalisé un film d'animation en Motion Design pour présenter de manière innovante et tendance les actions et missions de l'UNAT.

Pour visionner le film :

https://www.youtube.com/watch?v=IjHAGL_42a8&feature=youtu.be

➤ **La 1^{ère} édition des rencontres professionnelles « Objectif Vacances »**

Les liens entre les acteurs du tourisme et les acteurs du secteur social se sont renforcés à l'occasion de la 1^{ère} édition des rencontres professionnelles de l'aide au départ en vacances « Objectif Vacances ». 91 professionnels et bénévoles de l'action sociale et du tourisme se sont réunis le mardi 31 mars à La Cité, à Angers pour se connaître, s'informer, échanger et débattre autour des enjeux du départ en vacances.

➤ **Lancement de la Plateforme des financeurs des acteurs du tourisme de l'économie sociale et solidaire**

L'année 2015 a été également marquée par la mise en place de la Plateforme Patrimoine. En étroite collaboration avec le Conseil Régional, la Caisse des Dépôts et Consignations, FONDES, l'Agence Nationale des Chèques Vacances, cette Plateforme a pour but d'accompagner la modernisation et la pérennisation du patrimoine et donc des activités des « acteurs du tourisme pour tous » en Pays de la Loire.

Notre réseau en quelques chiffres :

- Un réseau de 30 associations et de 80 hébergements (4 nouveaux membres en 2015)
- Pour une capacité d'accueil de 13 300 lits
- 1,4 million de nuitées
- 42 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 6 millions d'euros : dépenses des vacanciers des villages de vacances sur le territoire
- 620 emplois ETP
- Un ancrage territorial fort en milieu rural : 26% des hébergements
- 1 permanent à temps plein

L'implication 2015 au sein du Mouvement associatif :

La nouvelle présidence de l'UNAT, Véronique Croué-Guellerin, responsable régionale UCPA qui succède à Patrick Drouet, a siégé au Conseil d'Administration au côté de Claire Quintin-Vicquelin.

↳ URIOPSS



Etre réseau et Faire réseau constitue un défi quotidien pour L'URIOPSS.

Comment cela s'est-il concrétisé en 2015 ?

L'URIOPSS avec ses 256 adhérents anime le réseau :

- Par la tenue de commission, des groupes de travail
- L'organisation de journées de formation, d'information pour les équipes de professionnels ou de salariés
- Leur mise en lien dans le cadre de la réalisation de leurs actions quotidiennes et leurs projets
- La concertation avec eux sur des questions de mise en œuvre de politiques sanitaires et sociales et médico-sociales

L'URIOPSS et ses partenaires travaillent en réseau avec :

- Les institutions publiques au sein desquelles elle exerce des mandats, avec lesquelles elle dialogue régulièrement
- L'ensemble de ses interlocuteurs associatifs, fédératifs, privés avec lesquels elle construit des positionnements, des analyses, des réflexions sociétales, des plaidoyers à l'occasion des élections

Etre un réseau, travailler en réseau est un chemin dont les finalités sont variées : regrouper des personnes morales et physiques, les faire travailler ensemble à partir de centres d'intérêt communs, d'engagements ou de responsabilités partagées.

Pour l'URIOPSS c'est créer des liens pour poursuivre ensemble un objectif commun : consolider la solidarité, faire en sorte qu'elle ne s'effrite pas davantage et que la place des personnes fragilisées par l'âge, le handicap, l'exclusion, la solitude, la maladie soient une préoccupation constante

La marque de fabrique des unions, fédérations, têtes de réseaux est « le faire ensemble ».

Puisse cette « marque de fabrique », cette identité propre, garantir que notre action auprès des plus fragiles ne faiblisse pas et qu'elle permette d'éveiller la conscience de nos concitoyens, sur la nécessité dans cette période difficile pour nombre d'entre eux, du besoin grandissant de fraternité et de solidarité !!!

Il en va de notre capacité collective à faire progresser le dialogue civil. Ce défi ce poursuit en 2016.

L'implication 2015 au sein du Mouvement associatif :

L'URIOPSS est représentée au Conseil d'administration du Mouvement associatif par Elie Charrier et Anne Postic. Cette dernière siège au bureau en tant que Vice-Présidente.

L'URIOPSS a été partenaire de deux soirées débat :

- En Sarthe le 7 octobre sur la thématique «Faire valoir les apports de mon association au territoire »
- En Maine et Loire le 7 décembre sur la thématique de la médiation interculturelle

↳ URAF



L'URAF représente et défend les intérêts de toutes les familles françaises ou étrangères résidant sur le territoire régional. Elle est représentée au sein des 18 organismes régionaux, dans différents domaines : économie et social, santé, transports, tourisme, handicap, logement.

Actions spécifiques menées en 2015 :

- Une **formation** pour les représentants des UDAF des Pays de la Loire qui siègent dans les établissements hospitaliers (formateur UNAF) - le 26 septembre 2015, sur :
« Le projet de loi de modernisation du système de santé ».
- Une **formation** pour les représentants des UDAF qui siègent dans les CAF / MSA / CPAM / CARSAT – le 14 novembre 2015. En matinée un échange entre représentants sur leur mission et l'après-midi, une conférence sur le thème :
« Quelles politiques sociales pour demain ? Perspectives passées, enjeux actuels, issues possibles et concepts à renouveler »
par M. HESLON, maître de conférence à l'UCO à ANGERS
- Le **développement associatif** : dans la cadre d'un projet institutionnel national, initié par l'UNAF, l'URAF a débuté en 2015 un travail de diagnostic et d'analyse interne et externe de sa situation sur la région, pour avancer vers un projet associatif pour les trois années à venir.
- **Elections régionales** : en décembre 2015, dans le cadre du renouvellement des conseillers régionaux, l'URAF a sollicité des rendez-vous auprès des dix candidats et a pu échanger et présenter les positions et actions de l'URAF devant Europe Ecologie les Verts (M. NICOLON), les Républicains-Union des Démocrates Indépendants (M. RETAILLEAU) et le parti Socialiste (M. CLERGEAU).
- **Réseau d'Observation des Réalités Familiales** :
Au premier semestre, l'URAF a présenté l'étude 2014 du réseau sur :
« les jeunes et l'alcool », puis une nouvelle étude a été lancée sur le thème :
Famille, école et coéducation, des liens pour les citoyens de demain

La parole des familles a été recueillie au cours de quatre ateliers animés les Céméa en juin 2015 sur les départements de Loire-Atlantique et de Vendée.

Notre réseau en quelques chiffres :

En 2015 quatre UDAF adhèrent à l'URAF des Pays de la Loire et regroupent :
622 associations familiales où adhèrent 70 802 familles

- Administrateurs bénévoles UDAF/URAF : 125
- Salariée URAF : 1
- Total salariés UDAF : environ 360

L'implication 2015 au sein du Mouvement associatif :

Monsieur LE MAGUERESSE a participé le 30 janvier à la signature du protocole avec le préfet, ainsi qu'aux Conseils d'Administration.

France bénévolat Pays de la Loire



Sur le plan de l'activité, il a été tenu :

- 3 réunions régionales des Présidents de Centre (24/02, 13/10, 17/12),
- 1 réunion « Convention régionale » regroupant une trentaine de bénévoles des Centres France Bénévolat de la Région le 16/6 à Laval, avec l'objectif que chacun des participants :
 - Connaisse les 3 missions de FB
 - Repère au travers de ses activités habituelles, les missions FB qu'il met en œuvre
 - Comprenne la nécessité l'intérêt d'intégrer les 3 missions FB dans ses activités, celles du Centre

Pour cela 2 thèmes de travail en groupe :

- 1) Pourquoi intégrer les 3 missions de base FB dans nos pratiques
- 2) Le développement et la complémentarité des 3 missions en lien avec les projets transversaux

- Formations lancées au niveau régional sur fonds FDVA :
 - Le 9/6 : formation à l'Accueil et l'orientation des bénévoles (tous les centres ont participé)
 - Les 7/4, 8/6, 15/9 et 5/11 formation « régulation des pratiques » Centre de Nantes
- Participation de la Délégation Régionale le 21/10 à la Green Week organisée par Nantes Metropole sur l'éco-responsabilités des organisateurs des événements sur la voie publique (voir norme ISO 20121)
- Participation de la Délégation Régionale à une formation sur l'Entretien d'Accueil et d'Orientation co-organisée par le Centre FB de la Roche sur Yon et la fédération des CSC 85

L'implication 2015 au sein du Mouvement associatif :

France Bénévolat est passée dans le collège 1 courant 2015 et est représenté au Conseil d'administration du Mouvement associatif par Philippe Douscelin.

France Bénévolat a été partenaire de la soirée débat en Maine et Loire le 7 décembre sur la thématique de la médiation interculturelle.

CADECS

Texte non obtenu au moment de la rédaction du rapport.

Les membres du collège 2

➤ FRAP



La Fédération des Radios Associatives en Pays de la Loire compte **21 radios** réparties sur l'ensemble de la Région. Les radios associatives ont pour vocation de permettre à l'ensemble des citoyens de prendre la parole en s'engageant pour le rayonnement de leur territoire et de ses acteurs.

La FRAP porte chaque année une étude, la dernière montre un soutien constant de l'emploi dans les radios associatives avec **98 salariés** et **1 407 bénévoles**.

La Fédération reste également le **premier réseau d'information locale**.

La FRAP soutien ses membres au niveau politique, administratif en mettant en place des outils mutualisés au service de tous afin de favoriser l'entre-aide. Elle œuvre dans la formation des bénévoles et des salariés, avec la mise œuvre de programmes annuels animés par des intervenants nationaux. La FRAP travaille également sur les innovations techniques pour que les radios soient toujours en pointe et maîtrise de A à Z la chaîne de diffusion.

L'implication 2015 au sein du Mouvement associatif :

Placées au cœur de la vie locale et associative, les radios de la FRAP ont été impliquées et se sont mobilisées dans les « soirées formatives » organisées par le Mouvement Associatif.

Une convention régionale a été signée.

6 radios de la FRAP (RCF Le Mans, L'Autre Radio, Radio Campus Angers, Radio G, Jet FM et Alternantes) se sont mobilisées en apportant leurs savoir-faire rédactionnels et en accompagnant la communication des associations. En effet, un sujet mis sous une forme radiophonique est facilement réutilisable et partagé.

➤ FONDA



Texte non obtenu au moment de la rédaction du rapport.

C. Renforcer la représentativité du Mouvement Associatif

Un travail d'explication du rôle et de la plus-value de se regrouper au sein du Mouvement Associatif a été entrepris en 2014 auprès de plusieurs réseaux.

Celui-ci s'est accentué en 2015 avec la présentation du Mouvement associatif aux conseils d'administration de la FNARS Pays de la Loire ainsi que de France Nature Environnement Pays de la Loire.

Lors du CA du 6 octobre 2015, trois nouveaux réseaux ont participé à notre temps statutaire en tant qu'invités : **la FNARS, FNE** et la représentante de **la COFAC en Pays de la Loire**.

Le Mouvement associatif national souhaitant faire évoluer ses statuts début 2016, nous souhaitons attendre ces éléments afin de les prendre en compte lors de notre travail sur l'ouverture de nos statuts en région. Aussi, ces réseaux attendent la possibilité statutaire d'adhérer régionalement avant de poursuivre leur investissement au sein de notre représentation.

Par ailleurs, le Mouvement associatif Pays de la Loire a rencontré le représentant d'**Animafac** sur le réseau Nord-ouest pour travailler à une meilleure connaissance de nos structures et aux pistes de collaboration possibles.



D. Développer le partenariat avec la CRESS

Suite aux évolutions de 2014, le Mouvement associatif a poursuivi les échanges autour de la réforme des statuts des CRESS et de leur projet de modification du système de cotisations.

En juin 2015, en amont de l'AG de la CRESS, le Mouvement associatif a initié une rencontre du collège associatif de la CRESS. Ce temps de travail téléphonique a réuni les réseaux suivants : FRCIVAM des Pays de la Loire, ADMR Pays de la Loire, FNARS, URHAJ, Ligue de l'enseignement Pays de la Loire, Coorace Pays de la Loire, CROS Pays de la Loire. Les objectifs de cette rencontre ont été de :

- Construire une parole associative lors de cette l'AG
- Participer sur certains axes du projet de la CRESS
- Organiser la représentation du collège associatif

A l'issue de ce temps d'échange, il a été proposé que le Mouvement associatif soumette un **texte argumentaire à porter collectivement à l'AG du 30 juin soulignant le poids économique et le rôle social des associations au sein de l'ESS.**

Par ailleurs, deux membres du bureau du Mouvement associatif sont également membres du bureau de la CRESS (Jacques Thiolat au titre du CROS et Gilles Cavé au titre de la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire). Aussi les croisements des problématiques se discutent régulièrement lors de temps statutaires.

Enfin, en fin d'année, le 18 décembre, une rencontre politique entre les présidents a initié le travail autour de la modification de la Charte signée entre les deux structures en 2009.

Axe 4 : Promouvoir la vie associative régionale et favoriser sa parole dans le cadre du débat public

Dans une société brutalisée par la crise, les acteurs associatifs se doivent de rappeler que les associations sont le ferment indispensable d'une société démocratique et solidaire. Les projets associatifs sont essentiels à la vie quotidienne des concitoyens. La recherche de la rentabilité et du profit domine aujourd'hui les préoccupations. D'autres modalités d'action sont possibles. Non lucratives, les associations jouent pourtant un rôle économique. Elles croisent des aspirations grandissantes à de profonds changements au sein de la société. Les associations portent une innovation sociale et collective dans de nombreux domaines en donnant corps au vivre-ensemble.

Rappeler haut et fort que les associations apportent leur contribution à l'intérêt général est du rôle du Mouvement associatif.

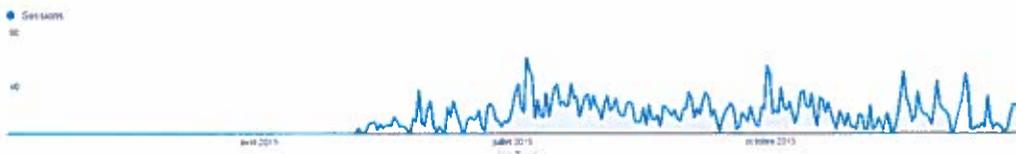
A. Etre plus lisible

Site internet

Suite au changement de nom CPCA – Mouvement associatif nous avons créé un nouveau site internet : www.lemouvementassociatif-pdl.org. Celui-ci a été opérationnel début mai 2015.

Voici quelques éléments de fréquentation du site sur son premier semestre d'existence :

- ↘ 3 627 sessions¹
- ↘ Vue de l'activité d'ensemble du site en 2015 :



- ↘ 2986 utilisateurs²
- ↘ 7 777 pages vues³
- ↘ 2.14 Pages/session⁴
- ↘ Durée moyenne de session : 1 minute 11
- ↘ 67% des visiteurs ne lisent qu'une page (taux de rebond⁵)
- ↘ 82.33% de nouvelles sessions⁶

Les thèmes des pages les plus visitées en 2015 (après la page d'accueil) :

1. Formation des bénévoles (programme...) : 1 010 vues
2. Le mouvement associatif (C'est quoi? Nos membres...) : 448 vues
3. Sortie Circulaire Valls et soirée Loire Atlantique s'y rapportant : 283 vues
4. Table-ronde-21-mai-2015-mouvement-associatif-etat-region : 137 vues

¹ Il s'agit du nombre total de sessions. Une session est la période pendant laquelle un utilisateur est actif sur son site Web, ses applications, etc. Toutes les données d'utilisation (visionnage de l'écran, événements, e-commerce, etc.) sont associées à une session.

² Il s'agit du nombre d'utilisateurs ayant exécuté au moins une session. Cette statistique inclut à la fois les utilisateurs nouveaux et connus.

³ Il s'agit du nombre total de pages consultées. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte

⁴ Pages/session (nombre moyen de pages) est le nombre moyen de pages vues au cours d'une session. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte.

⁵ Le taux de rebond correspond au pourcentage de visites d'une seule page, c'est-à-dire les visites lors desquelles l'internaute a quitté votre site dès la page d'entrée, sans interagir avec la page.

⁶ Il s'agit d'une estimation du pourcentage des premières visites.

Facebook

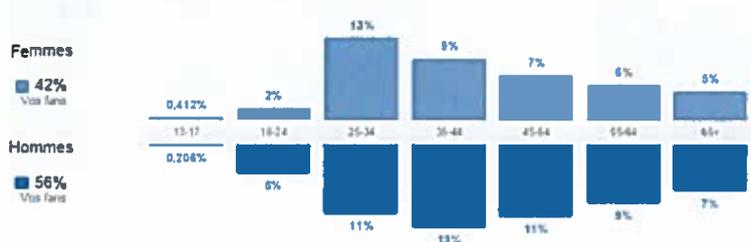
Au cours de l'année 2015, l'activité du Facebook a doublé entre le 1er et le 2ème semestre.

La portée des articles postés sur Facebook a également clairement évolué (voir annexe III).

Les trois publications ayant eu le plus de succès sont les suivantes :

1. L'article Election Régionales 2015 : Voter c'est vital pour la démocratie (entre les deux tours)
2. L'article Election Régionales 2015 : Interpellation des candidats
3. Parution de la circulaire Valls

Les personnes qui aiment notre Page : Nous avons 485 Fans.



10 premières provenances de nos Fans :

1. Nantes 149
2. Paris 47
3. Angers 29
4. Saint-Nazaire 22
5. Rezé 14
6. Le Mans 10
7. La Roche-sur-Yon 6
8. Laval 5
9. Saumur 5
10. Vertou 5

Une newsletter

Un premier numéro de newsletter a été lancé en décembre 2015. (voir annexe IV). A la date d'envoi, nous comptons 105 abonnés.

La newsletter fait part des actions du Mouvement associatif Pays de la Loire, d'événements régionaux autour de la vie associative et peut, selon l'actualité, relayer des informations nationales. Par ailleurs, afin de contribuer à l'interconnaissance des chacun, une rubrique « actu des membres » laisse la place à des actualités de nos réseaux régionaux membres.

Autres outils de communication

Le Mouvement associatif s'est doté en 2015 d'un nouveau dépliant de communication ainsi que de deux kakémonos et des chemises à rabat reprenant la charte graphique nationale.



B. Organiser des actions de mobilisation

Elections régionales

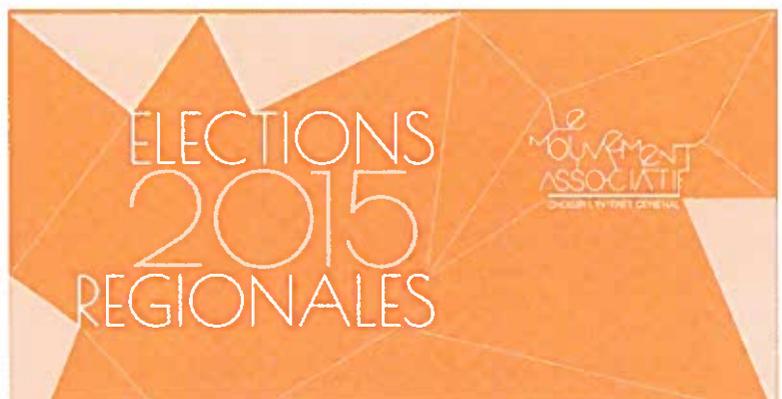
Le Mouvement associatif des Pays de la Loire a **interpellé par courrier chaque parti pour connaître leur future politique en direction de la Vie Associative** et rappeler la place particulière des associations dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Les enjeux associatifs régionaux et nos propositions ont été rassemblés dans le document intitulé : « Que serait notre Région sans ses associations? » (voir annexe V).

A la veille du premier tour, nous avons reçu trois réponses à notre sollicitation (par ordre d'arrivée) : **L'Union Populaire Républicaine, Le Parti Socialiste et Europe Ecologie Les Verts.**

Par ailleurs, plusieurs coordinations régionales se sont mobilisées sur le sujet. Leur plaidoyer a été relayé sur notre site internet (CRAJEP, FRAP, FNE...).

Par ailleurs, le mouvement associatif a appelé à exercer son devoir de citoyen lors du **second tour des élections régionales.**



C.Organiser des actions de mobilisation en partenariat avec d'autres structures

Lors du second semestre 2015 ont été initiées des rencontres avec des partenaires sur des projets de partenariats potentiels :

- 10 septembre :
Cadran, ville de Nantes : présentation de leur mission ressource et soutien au fonctionnement associatif. Actualité autour du programme de formation du Mouvement associatif.
- 17 septembre :
Direccte Pays de la Loire : présentation mutuelle des structures et axes de travail à envisager autour de la communication sur les fonds de revitalisation autour d'un projet spécifique sur l'emploi associatif
- 9 octobre :
Ville Angers : visite de la **Cité des associations**. présentation de leur mission d'accueil et de soutien à la création et au développement des associations Actualité autour du programme de formation du Mouvement associatif.
- 29 octobre :
Rencontre avec le **Comité 21 Pays de la Loire** suite à la publication, entre autre, de leur publication « La responsabilité sociétale des associations »



■ Annexes

—— I. **Bilan détaillé formations techniques**

—— II. **Séminaire national, secrets de fabrication**

—— III. **Publications Facebook 2015**

—— IV. **Première newsletter 2015**

—— V. **« Que serait notre Région sans ses associations? »**

ANNEXE I

Formation des bénévoles 2015

Bilan Formations techniques

Formations techniques :

L'ensemble du programme a été tenu.

Les 17 formations ont été réalisées par 7 réseaux.

En 2015, les formations du Maine et Loire ont été les plus fréquentées.

Les difficultés de remplissage cette année se sont plus concentrées sur le département de la Sarthe.

Les thématiques plébiscitées sont les modules « communication » et « recherche de financement ».

- A l'inscription, les formations sont complètes à 80.5 %
- Le taux de participation (par rapport aux inscriptions) est de 74.88%.
Les abandons entre le moment de l'inscription et la formation sont moins élevés que les années passées. Aucune formation n'a été annulée. Nous analysons cela du fait d'une temporalité plus courte du programme (sur 4 mois, contre 18 mois le programme précédent)
- Nous avons formés 164 bénévoles.

Satisfaction des bénévoles :

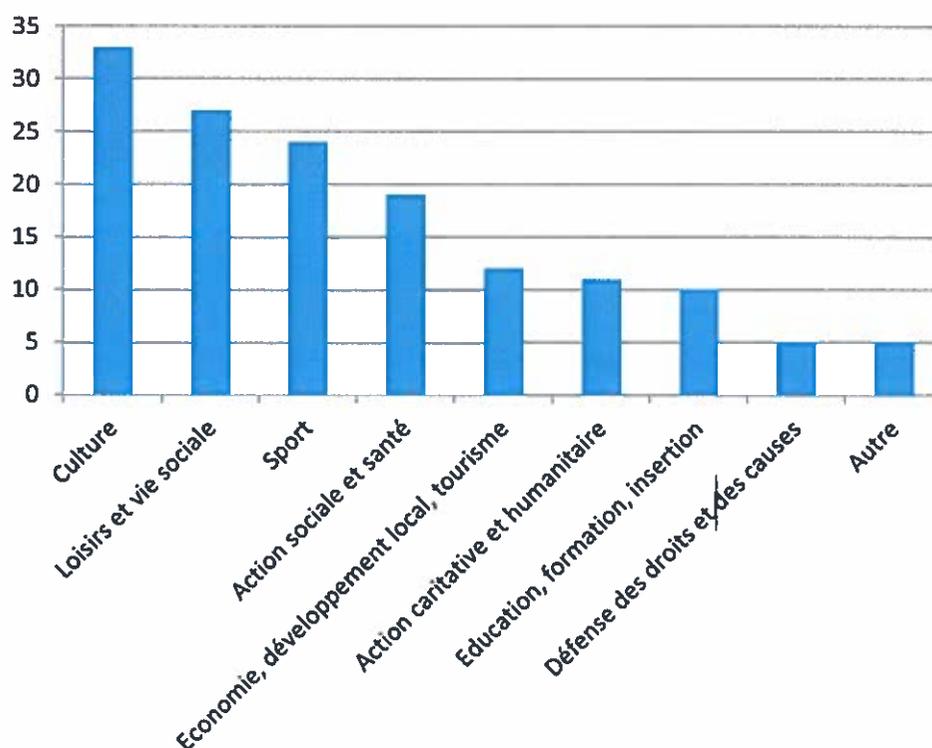
L'ensemble des interventions ont été appréciées par les bénévoles.

Les bénévoles ayant suivi le module de « communication » l'ont trouvé trop court dans l'ensemble. Celui de « recherche de financement » pourrait être plus poussé selon certains (envisager un niveau 2 ?).

- Voir document détaillé sur la satisfaction 2015.

Mieux connaître notre public

Quels sont les domaines associatifs représentés ?



Les associations sont-elles affiliées ?

	Loire-Atlantique	Mayenne	Maine et Loire	Sarthe	Vendée	Région
Oui	52%	54%	66%	58%	34%	52%
Non	48%	46%	34%	42%	66%	48%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les bénévoles connaissaient-ils le Mouvement associatif Pays de la Loire (ex CPCA) ?

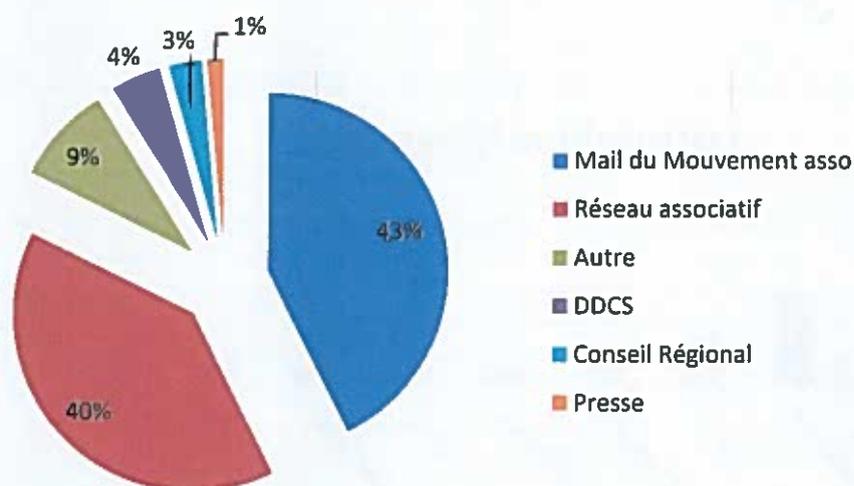
	Loire-Atlantique	Mayenne	Maine et Loire	Sarthe	Vendée
Oui	30%	40%	50%	42%	7%
Non	70%	60%	50%	58%	93%

21% des répondants avaient déjà participé à une formation du Mouvement associatif.

Depuis combien de temps sont-ils bénévoles ?

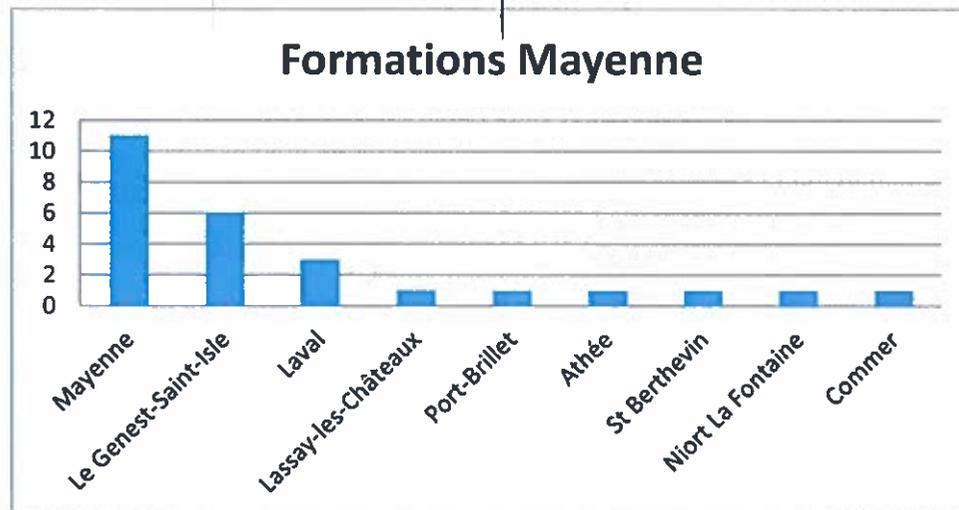
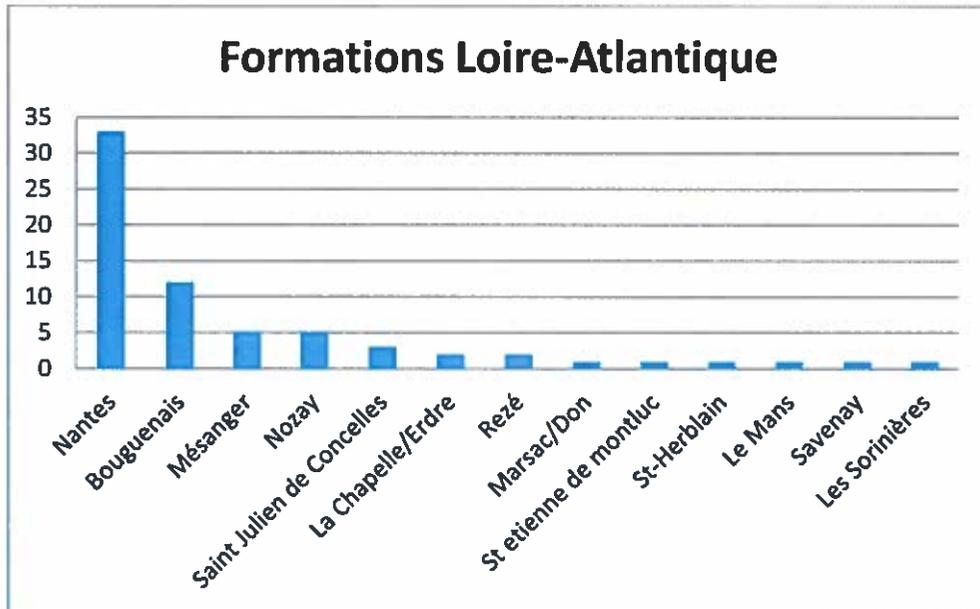
	Loire-Atlantique	Mayenne	Maine et Loire	Sarthe	Vendée	Région
1 an	14%	46%	7%	18%	19%	19%
2 à 4	47%	17%	17%	35%	28%	29%
5 à 10	25%	33%	23%	41%	31%	29%
plus de 10	14%	4%	53%	6%	22%	22%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Comment les bénévoles ont connu le programme ?

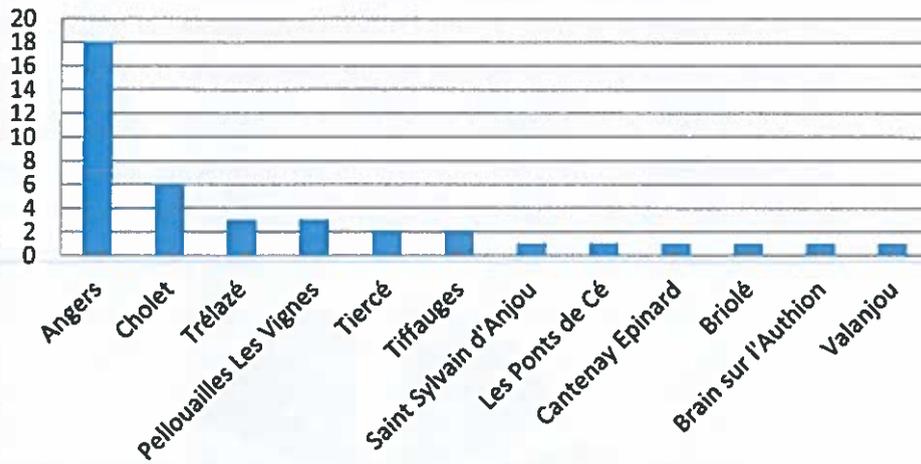


Répartition Hommes/Femmes : 59% des bénévoles fréquentant nos formations sont des femmes (41% des hommes).

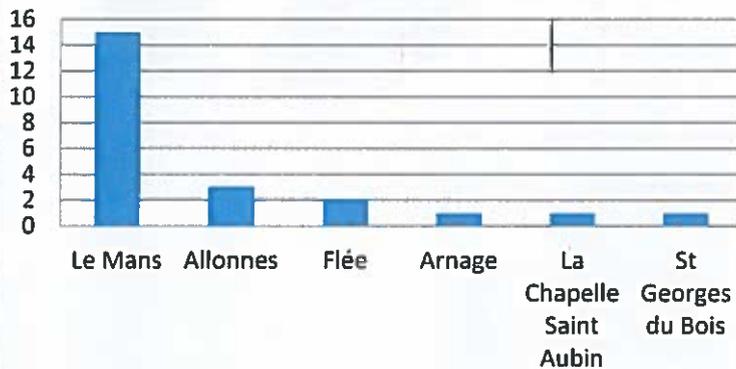
D'où viennent les bénévoles ?



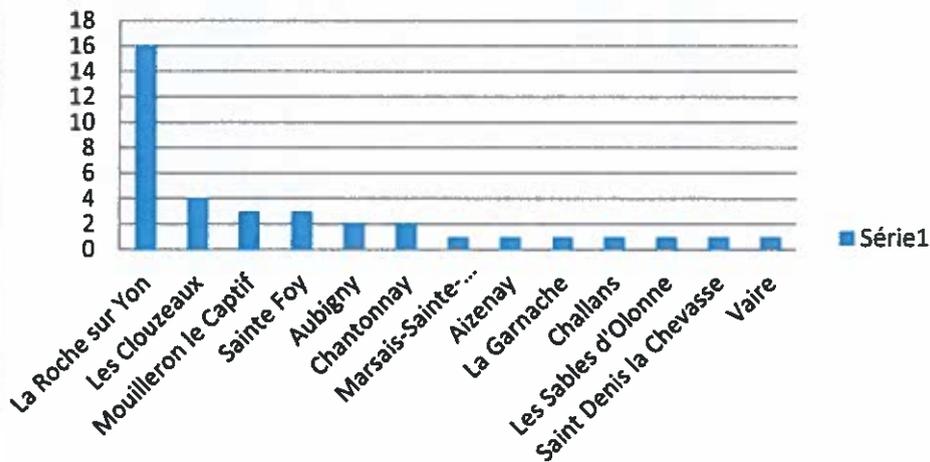
Formations Maine et Loire



Formations Sarthe

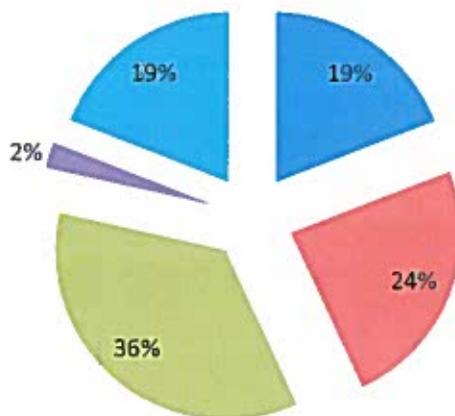


Formations Vendée



Comment qualifieriez-vous les échanges entre les bénévoles au cours de cette formation ?

- « Utiles », pour développer des nouveaux projets en commun
- « Divers », des parcours et expériences très hétérogènes
- « Enrichissants », des points de vus différents et une écoute entre les participants
- « Problématiques », des points de vus contradictoires et des sujets conflictuels
- « Attentifs », une entraide s'est installée dans le groupe



INGRÉDIENTS

1

Plusieurs siècles d'histoire associative réunis en une frise

2

50 participants répartis en 6 équipes
Jean Macé

Geneviève Degaulle-Athnonioz
Marie-Thérèse Cheroutre
François Bloch-Lainé
Marie-Jeanne Bassot
Pierre Waldeck-Rousseau

3

Une grande diversité associative et territoriale

4

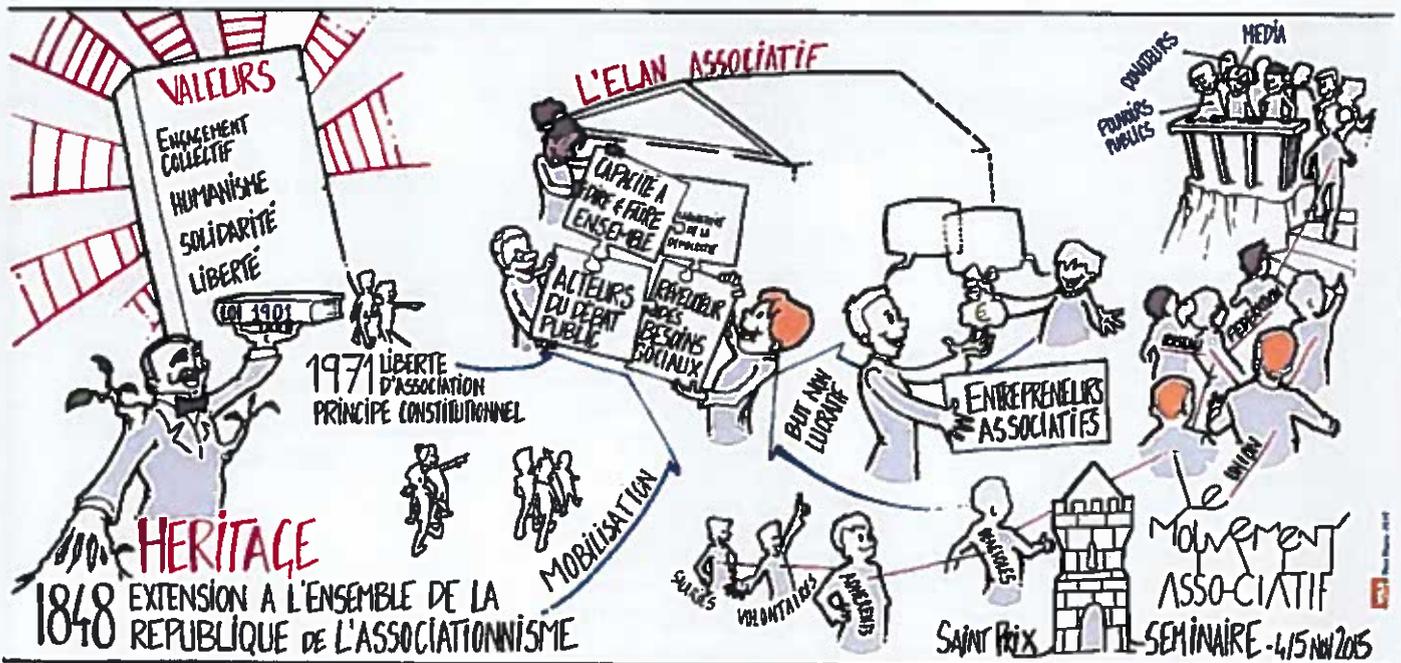
4 transitions : économique, écologique, institutionnelle, numérique



Le tout dans un lieu associatif d'accueil et de solidarité

LE PRODUIT FINI

LE MANIFESTE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF,
à partager sans modération lors d'une campagne nationale d'affirmation associative en 2016.



4-5 NOVEMBRE 2015

SÉMINAIRE du MOUVEMENT ASSOCIATIF

Le MOUVEMENT ASSOCIATIF
CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

SECRETS DE FABRICATION

NOTRE RECETTE



24 h

**DE RÉFLEXION
COLLECTIVE**



12

QUESTIONS



15

**VOTES À
MAINS LEVÉES**

L'IDENTITÉ ASSOCIATIVE

NOTRE HÉRITAGE

La loi 1901,
La déclaration universelle
des droits de l'Homme,
Le préambule
de la Constitution française

NOS VALEURS

La liberté,
L'engagement collectif
Mais aussi :
La solidarité, l'humanisme

CE QUE NOUS SOMMES

Des collectifs de citoyens,
Une forme de mobilisation
citoyenne, Un agir collectif

NOS FAMILLES D'APPARTENANCE

L'économie sociale et solidaire,
Les mouvements citoyens
Mais aussi :
L'éducation populaire,
le mouvement des communs

L'APPORT DES ASSOCIATIONS À LA SOCIÉTÉ

NOTRE RÔLE

Acteurs d'une démocratie
participative,
Acteurs du débat public

CE QU'APPORTE L'ENGAGEMENT

Du pouvoir d'agir,
Un sens du collectif,
Des capacités créatives
et relationnelles

CE QUI CARACTÉRISE NOTRE ÉCONOMIE

À but non lucratif
Mais aussi : Un principe partagé:
« Donner, recevoir, rendre »

NOTRE FONCTION SOCIALE

Des employeurs militants,
Des entrepreneurs associatifs,
Des bénévoles employeurs
Mais aussi :
Des employeurs comme
les autres et pas comme les autres

CE QU'EST LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

CE QU'IL REPRÉSENTE

Les associations
d'intérêt général
Mais aussi :
Les associations d'utilité sociale

COMMENT IL SE PRÉSENTE

L'organisation représentative
des associations,
Le porte-voix des dynamiques
associatives



ANNEXE III - PUBLICATIONS FACEBOOK 2015

Clics sur la publication
 Mentions J'aime, commentaires et partages

Publié le	Publication	Genre	Ciblage	Portée	Engagement
10/12/2015 11:37	 http://mouvementassociatif-pdl.org/voler-cest-vital-pour-la-dem			492	14 74
04/12/2015 11:18	 À l'assO 127-11-2015 Radio G4 101.5 fm - Angers			73	1 0
03/12/2015 14:57	 Le Mouvement associatif des Pays de la Loire a interpellé par co			254	19 9
27/11/2015 16:46	 Lundis du CROS - Associations / Pouvoirs Publics - 23 Novembre			151	2 3
24/11/2015 11:52	 La médiation Interculturelle, un n ouvel oubli dans le monde associ			89	4 0
23/11/2015 10:19	 Retrouvez-nous ce soir à la Mais on départementale des sports à			97	4 2
18/11/2015 10:36	 Mouvement Associatif Paysdelaloire a partagé la photo de Le Mo			58	1 1
16/11/2015 14:04	 J-7 pour la soirée débat à Nante s. INSCRIVEZ-VOUS https://www...			91	4 0
08/11/2015 18:22	 « Relations pouvoirs publics / as sociations - Impact de la circulair			73	2 2
27/10/2015 12:32	 Nous sommes partenaires d'ESS OR - portail de l'accompagnement			145	22 6
26/10/2015 11:59	 J-7 jours avant la soirée théâtre-débat "Projet associatif" à Laval			58	7 2
30/09/2015 15:46	 J-7 jours avant notre soirée au Ma ns "Faire valoir les apports de mon			48	0 2
30/09/2015 10:29	 Financement des associations - av ec la parution de la circulare de M			107	18 3
25/09/2015 09:47	 http://mouvementassociatif-pdl.org/wp-content/uploads/2015/04/Spo			148	2 3
22/09/2015 12:11	 Théâtre Débat à Laval			40	0 3
16/09/2015 15:40	 N'oubliez pas demain, le webinaire sur le service civique dans une as			52	0 0
08/09/2015 15:53	 Faire valoir les apports de mon as sociation au territoire			30	0 6
31/07/2015 14:29	 Webinaire - « les jeudis du service civique » Le Mouvement associat			61	0 0
24/07/2015 08:50	 Mouvement Associatif Paysdelaloire a partagé la publication de Le M			66	6 0
24/08/2015 09:40	 Mouvement Associatif Paysdelaloire			0	5 5
05/06/2015 08:24	 Le Mouvement associatif Pays de l a Loire souhaite accueillir un(e) sta			0	9 0
01/06/2015 11:01	 Photos du journal			64	12 3
01/06/2015 11:00	 Photos du journal			75	12 3
19/05/2015 14:09	 Photos du journal			0	2 0
19/05/2015 13:09	 Photos du journal			0	2 0
12/05/2015 11:19	 Photos du journal			0	2 0
12/05/2015 11:19	 Photos du journal			0	2 0
18/02/2015 15:24	 Photos du journal			0	5 0
18/02/2015 15:24	 Photos du journal			0	2 0

ANNEXE IV : PREMIERE NEWSLETTER 2015



Lettre d'infos - décembre 2015

L'actualité associative en Pays de la Loire

Edito

Nos réseaux associatifs font œuvre au quotidien pour développer l'engagement citoyen et faciliter le vivre ensemble sur l'ensemble de notre territoire régional.

Et faire acte de citoyenneté, c'est aussi aller voter ! Les enjeux autour du soutien à la vie associative que portent les prochaines élections régionales, sont cruciaux pour le maintien de notre développement associatif en Pays de la Loire.

C'est pourquoi, le Mouvement Associatif interpelle par écrit chaque parti pour connaître leur politique en faveur de la vie associative.

Que seraient nos quartiers, nos communes sans la vitalité associative !

Dans un contexte de baisse de dotation budgétaire de l'état aux collectivités territoriales, où nombre d'entre elles cherchent déjà de diminuer les moyens attribués aux associations, nous revendiquons un plus large soutien aux structures associatives actives du développement du lien social si nécessaires aujourd'hui.

Alain Forest,

Président du Mouvement associatif Pays de la Loire



Le Mouvement associatif des Pays de la Loire s'associe à la peine et à la douleur des victimes et de leurs familles

[LIRE LA SUITE](#)



Le Mouvement associatif des Pays de la Loire a interpellé par courrier chaque parti pour connaître leur future politique en direction de la Vie Associative

Retrouvez les réponses des candidats sur notre site [en cliquant ici](#)



Le Mouvement associatif et ses partenaires vous invitent le mardi 7 décembre prochain à Angers pour une soirée formativ-débat sur le thème de la Médiation interculturelle

Ce temps d'échange est ouvert à tous les bénévoles de la Région.

Merci de [vous inscrire](#)

Tous les détails sur [le site du Mouvement associatif](#)



Circulaire WALLS : Priorité à la subvention pour soutenir les associations

Le Mouvement associatif des Pays de la Loire se félicite de la parution de la circulaire du Premier Ministre portant sur les relations entre associations et pouvoirs publics. [Lire la suite](#)



ACTU DE 3 SEMAINES

Les réseaux associatifs se mobilisent en vue des élections régionales. Retrouvez la lettre ouverte aux candidats ainsi que les diverses interventions... aux côtés réalisées par le réseau de la FRAP.



120 professionnels du tourisme et de l'économie sociale et solidaire se sont réunis le 21 septembre à Nantes pour fêter les 30 ans de l'UNAT Pays de la Loire. Cette forte mobilisation témoigne de la dynamique de cette fédération en Pays de la Loire.



Facebook [Site internet](#)

Copyright © 2015 Le Mouvement associatif Pays de la Loire. Tous droits réservés. Informations destinées aux membres et partenaires du Mouvement associatif des Pays de la Loire.

Notre adresse:
Le Mouvement associatif Pays de la Loire
8, rue des Olivettes - BP 71167
Nantes - 44041
France

[Mail us at our address here](#)

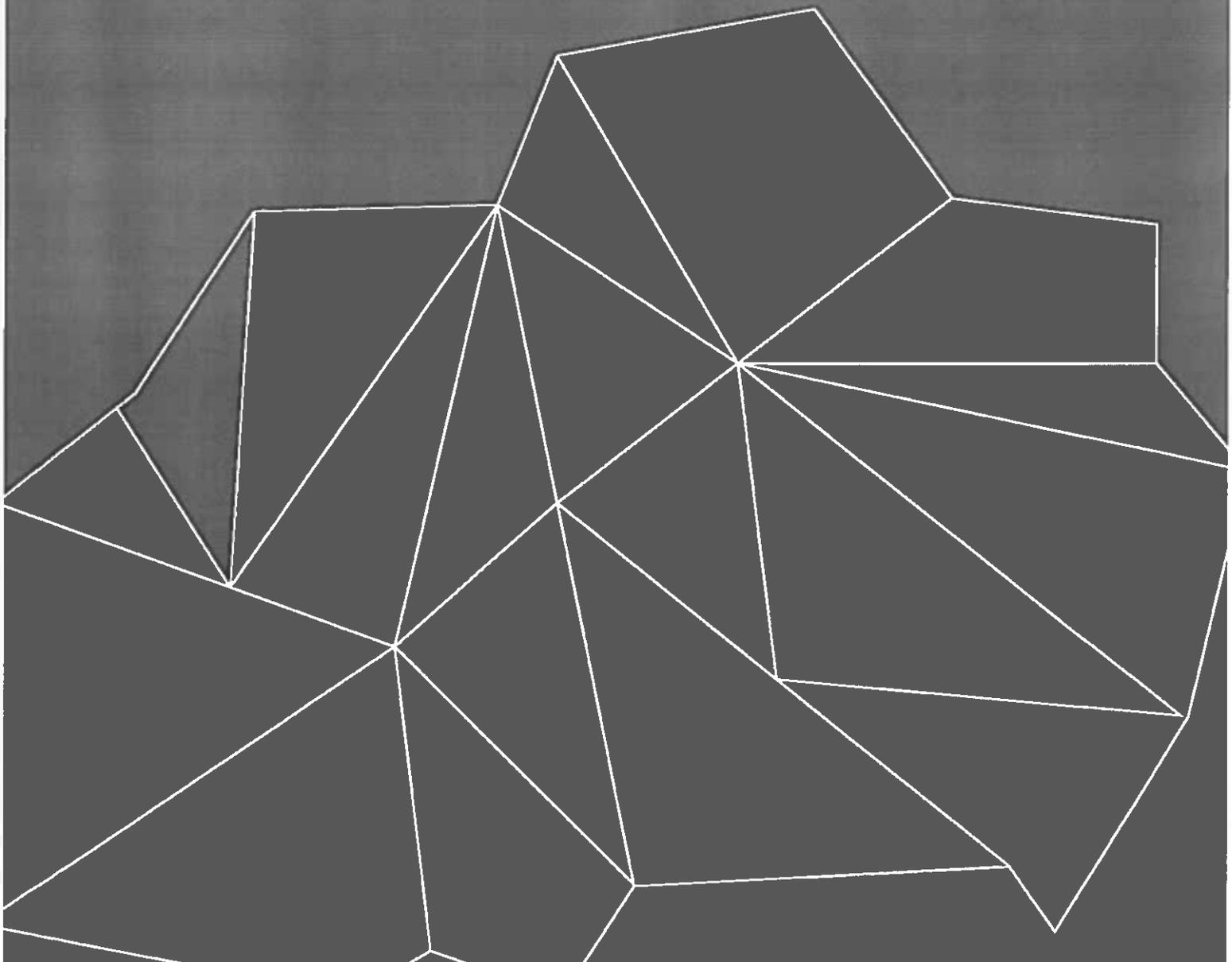
Vous pouvez se mail sur [notre adresse postale de notre site d'abonnement](#)
Et découvrir [sur le site d'actualités](#) [toutes à jour nos actualités](#)



ACTION PUBLIQUE

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
PAYS DE LA LOIRE

QUE SERAIT NOTRE REGION SANS SES ASSOCIATIONS ?



Le Mouvement associatif

Le Mouvement associatif représente plus de 600 000 associations en France réunies au sein d'une quinzaine d'organisations sectorielles. Le rôle du Mouvement associatif est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, de porter les valeurs associatives et d'agir pour une reconnaissance pleine et entière de l'apport des associations à la société.

Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action :

- Le bénévolat et le volontariat
- L'économie
- L'emploi
- L'action publique et le dialogue civil

Le Mouvement associatif Pays de la Loire :

Association loi 1901, le Mouvement associatif Pays de la Loire, échelon régional du Mouvement associatif, est l'instance où se rassemblent les plus importants réseaux régionaux, représentatifs des divers domaines d'activité associative (développement rural, éducation populaire, action sanitaire et sociale, sport, tourisme social, radios associatives...). Le Mouvement associatif Pays de la Loire rassemble à ce jour 12 coordinations régionales soit plus de 60% des associations de la Région.

La Mouvement associatif Pays de la Loire a pour objectifs :

- > Promouvoir la vie associative dans son ensemble.
- > Représenter politiquement la vie associative en région.
- > Défendre la vie associative en facilitant la pleine reconnaissance des associations par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs public

LA PREUVE PAR LES CHIFFRES

Chiffres clefs de la vie associative en Pays de la Loire

- **Près de 69 000 associations** en activité
- Plus de **11 400 associations employeurs** (81.9 % des établissements employeurs de l'ESS et 26 000 emplois créés depuis 2000)
- Plus de **114 000 salariés** (74.8 % des salariés de l'ESS – 10.6 % de l'emploi privé)
*dont Sanitaire et social en arrondis : 62 900 - Education populaire/ jeunesse /familles 21 000
- Sport 4 900 - Culture 3 100 – autres 22 000*
- **2,1 Milliards d'Euros** de salaires distribués
- Près de **700 000 bénévoles** (environ 13 bénévoles impliqués par structure)

Sources : ACROSS, URSSAF et MSA - données 2013 - Traitement B&S juin 2014

FOCUS : L'APPORT DU SECTEUR ASSOCIATIF AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION

Les associations contribuent au développement économique et à l'attractivité des territoires

Elles représentent un poids économique important

Avec une part dans le PIB de l'ordre de 3,5 %, les associations représentent un poids économique équivalent à celui du secteur du BTP ou de l'agriculture. Ce chiffre ne prend pas en compte la valorisation monétaire du bénévolat, estimée à 2% du PIB.

Elles consomment et investissent localement

Productrices de biens et de services, les associations font aussi vivre l'économie locale : elles achètent et investissent sur le territoire où elles sont implantées. *Au niveau national, en 2008, les associations ont ainsi acheté pour plus de 17 milliards d'euros de biens et services (Etude INSEE de 2011).*

Elles rendent les territoires attractifs en développant des activités de loisir, sportifs et culturels qui sont des moteurs du tourisme ou en proposant des services aux actifs, favorisant ainsi l'implantation des entreprises. *Avec des retombées nettes estimées à plus de 175M€ sur le territoire, le tourisme associatif a contribué au budget des collectivités et de l'Etat 7 fois plus que ce qu'il a reçu en aide. (Source : Etude UNAT décembre 2012-Les retombées économiques sociales et fiscales du tourisme associatif.)*

Elles représentent la principale force de frappe de l'économie sociale et solidaire qui renouvelle aujourd'hui les manières d'entreprendre (80% des structures de l'ESS sont des associations).

Les associations sont en 1ère ligne sur la bataille de l'emploi

Elles portent des emplois qui résistent mieux à la crise parce qu'ils sont non délocalisables. Elles participent à la création et au maintien d'emploi de qualité et durables, avec des personnels qualifiés et disposant de véritable expertise.

Sur certains territoires la part de l'emploi associatif peut monter jusqu'à 20% de l'emploi privé (pour une moyenne de 10% au niveau national).

Elles sont également mobilisées pour accompagner les publics éloignés de l'emploi. Le secteur associatif a toujours été un acteur phare des politiques publiques de l'emploi. Au-delà du secteur de l'insertion majoritairement porté par des associations, au travers des emplois aidés, c'est l'ensemble du champ associatif qui se mobilise pour former et accompagner des jeunes vers l'emploi. Les nombreuses associations positionnées sur le champ de l'éducation et de la lutte contre la précarité contribuent aussi à cet enjeu majeur.

Les associations sont des acteurs de l'intérêt général

Elles participent au maintien des services publics sur l'ensemble du territoire. En gérant des lieux d'accueil et d'information pour tout type de public et à des échelons très locaux, elles contribuent à garantir la continuité mais aussi l'égalité d'accès, sur les territoires, d'un grand nombre de missions de service public.

Elles sont positionnées sur des enjeux prioritaires pour l'avenir. La protection de l'environnement, la prévention des risques sanitaires, la jeunesse ou encore

l'accompagnement des personnes âgées et dépendantes sont autant de sujets sur lesquelles les associations ont été et demeurent précurseurs.

Elles sont des moteurs de l'innovation sociale et territoriale. Structures souples, en prise forte avec les besoins du territoire, les associations exercent une veille utile pour détecter les besoins non couverts et y apporter des réponses innovantes, dans une dynamique facilitant « le pouvoir d'agir », c'est-à-dire en rendant les bénéficiaires acteurs de la construction du service.

Les associations renforcent la vitalité démocratique et la cohésion sociale

Elles favorisent le dialogue entre les citoyens et les pouvoirs publics, permettant une plus grande pertinence et une meilleure efficacité de l'action publique et facilitant le travail des institutions publiques.

Elles sont des lieux d'engagement et de citoyenneté, favorisant le lien entre les générations, elles sont des lieux d'appropriation et de transmission des valeurs citoyennes.

Pour conclure

Le monde associatif ne prétend pas être le seul à agir mais il souhaite prendre toute sa place aux côtés des autres acteurs, au service d'un développement économique et social durable.

A ce titre, les associations veulent être pleinement reconnues comme interlocuteur et partenaire des futures collectivités régionales.

Pour cela, le Mouvement associatif des Pays de la Loire et ses membres sont mobilisés pour faire vivre la Charte d'engagements réciproques et les nouvelles dispositions contenus dans la loi ESS.

NOS PROPOSITIONS POUR

UNE COOPERATION FRUCTUEUSE

Enjeu n°1- les outils du dialogue

- **Une Conférence régionale de la vie associative** associant largement les territoires pour réaliser un état des lieux des ressources et des besoins ;
- **Une instance de concertation régulière** entre l'Etat, le Conseil régional et le Mouvement associatif.

Enjeu n°2- les outils du développement associatif

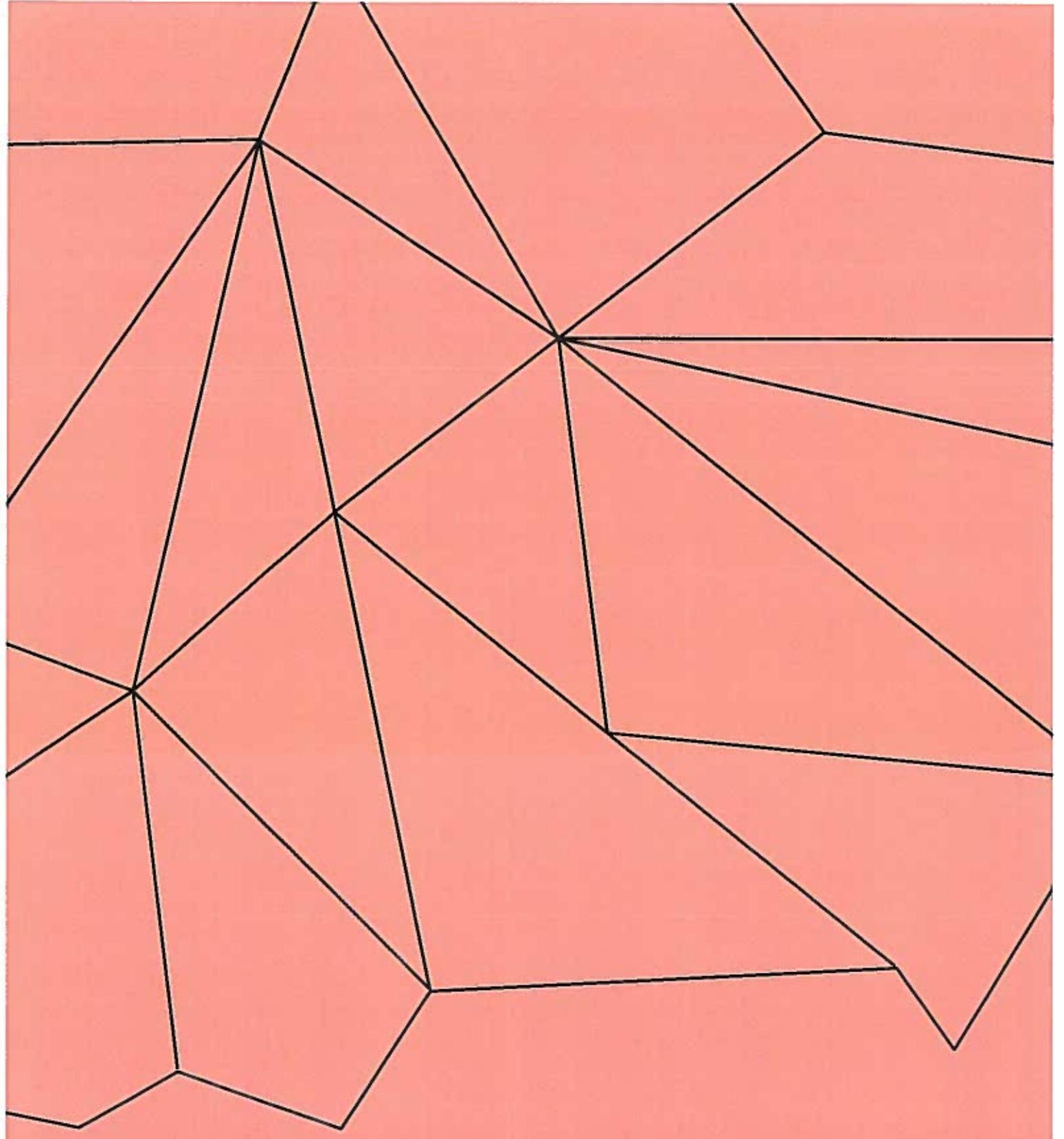
- **Un service Vie associative** avec des moyens dédiés ;
- **Un soutien aux têtes de réseaux et aux acteurs de l'accompagnement des associations;**
- **Un appui à la création de « pôles ressources vie associative » territoriaux ;**
- **Des dispositifs spécifiques** pour faciliter l'accès aux fonds européens et accompagner les processus de mutualisation.

Enjeu n°3- Simplification, sécurisation financière et juridique

- **Des formations mixtes (agents et associations)** sur les modes de contractualisation Associations/ Collectivités ;
- **Des outils de contractualisation revus et simplifiés** : conventions pluri annuelles d'objectifs (CPO), dossier unique pour les financements par subvention ;
- **Des procédures harmonisées** et des interlocuteurs identifiés dans chaque service.

Enjeu N°4- leviers financiers

- **Accès facilité aux outils financiers existants** (exemples : financements européens, BPI, PIA,...) et aux dispositifs de soutien à l'investissement et à l'emploi (type CICE)
- **Appui à la création de fonds mutualisés** – par exemple sur la formation des bénévoles ;
- **Création d'une cellule de veille et de prévention pour les associations en difficulté** associant les acteurs bancaires et les partenaires publics ;
- **Conforter la constitution de fonds propres** par les associations en leur donnant la possibilité de conserver une part d'excédents raisonnable de subventions.



Le Mouvement associatif Pays de la Loire
9 rue des Olivettes - BP 74107
44 041 Nantes Cédex 1

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
PAYS DE LA LOIRE

T. 02 51 86 33 12
lemouvementassociatif-pdl.org